

**Assemblée générale**

Distr. générale
17 avril 2017
Français
Original : anglais

Soixante-douzième session**Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2018-2019*****Titre V****Coopération régionale pour le développement****Chapitre 19****Développement économique et social en Asie
et dans le Pacifique**

[Programme 16 (plan-programme biennal pour la période 2018-2019)]**

Table des matières

	<i>Page</i>
Vue d'ensemble	3
Orientation générale	4
Vue d'ensemble des ressources	6
Autres éléments d'information.	11
A. Organes directeurs	13
B. Direction exécutive et administration	15
C. Programme de travail	19
Sous-programme 1. Politique macroéconomique, réduction de la pauvreté et financement du développement	20
Sous-programme 2. Commerce, investissement et innovation	23
Sous-programme 3. Transports	27
Sous-programme 4. Environnement et développement	31
Sous-programme 5. Technologies numériques et réduction et gestion des risques de catastrophe	35
Sous-programme 6. Développement social.	40

* Une version condensée du budget-programme approuvé paraîtra sous la cote A/72/6/Add.1.

** A/71/6/Rev.1.



Sous-programme 7. Statistiques.	45
Sous-programme 8. Activités sous-régionales de développement	48
Sous-programme 9. Énergie.	60
D. Appui au programme	63
Annexes	
I. Organigramme et répartition des postes pour l'exercice biennal 2018-2019	65
II. État récapitulatif de la suite donnée aux recommandations formulées par les organes de contrôle	66
III. Produits de l'exercice 2016-2017 non reconduits en 2018-2019.	67

Vue d'ensemble

Tableau 19.1 **Ressources financières**

(En dollars des États-Unis)

Montant approuvé pour 2016-2017	95 411 400
Ajustements techniques (élimination de dépenses non renouvelables et effet-report de postes créés au cours de l'exercice antérieur)	791 900
Nouveaux mandats et mandats élargis	325 700
Transferts à l'intérieur d'un même chapitre ou entre chapitres	(15 700)
Autres variations	(1 385 400)
Variation totale	(283 500)
Montant proposé par le Secrétaire général pour 2018-2019 ^a	95 127 900

^a Aux taux révisés de 2016-2017.

Tableau 19.2 **Postes**

	Nombre	Classe
<i>Budget ordinaire</i>		
Postes approuvés pour l'exercice biennal 2016-2017	431	1 SGA, 2 D-2, 14 D-1, 36 P-5, 63 P-4, 51 P-3, 35 P-2/1, 226 AL, 3 AN
Reclassements	–	1 P-5 transformé en D-1 dans la composante direction exécutive et administration 1 P-2 transformé en P-3 dans la composante direction exécutive et administration 1 P-3 transformé en P-4 dans la composante appui au programme 1 P-2 transformé en P-3 dans la composante appui au programme
Transferts	–	1 P-5 relevant du sous-programme 1, transféré au sous-programme 8, composante 5 1 P-5 relevant du sous-programme 2, transféré au sous-programme 9 1 P-5 relevant du sous-programme 2, transféré à la direction exécutive et administration 1 P-4 relevant du sous-programme 1, transféré au sous-programme 9 1 P-4 relevant de la direction exécutive et administration, transféré à la composante appui au programme

Note : Les abréviations ci-après sont utilisées dans les tableaux et organigrammes : AL = agent local; AN = administrateur recruté sur le plan national; BO = budget ordinaire; Rx B = ressources extrabudgétaires; SSA = Secrétaire général adjoint.

	Nombre	Classe
Suppressions	(12)	1 AL supprimé dans le sous-programme 1 1 AL supprimé dans le sous-programme 3 1 AL supprimé dans le sous-programme 5 2 AL supprimé dans le sous-programme 6 1 AL supprimé dans le sous-programme 7 6 AL supprimés dans la composante appui au programme
Postes proposés pour l'exercice biennal 2018-2019	419	1 SSG, 1 D-2, 5 D-1, 20 P-5, 30 P-4, 20 P-3, 14 P-2/1, 71 G(AC)

Orientation générale

- 19.1 L'objectif général du programme est de faciliter une action concertée des pays de l'Asie et du Pacifique en vue d'une intégration équilibrée des dimensions économique, sociale et environnementale du développement durable, conformément aux objectifs de développement adoptés au niveau international, en particulier ceux inscrits dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Pendant l'exercice biennal 2018-2019, le programme aura pour objet de favoriser la réalisation des objectifs de développement durable par les États membres de la région et de démultiplier leurs moyens de mise en œuvre. En outre, le programme mettra également l'accent sur des questions liées à la coopération et à l'intégration économiques régionales.
- 19.2 Le programme trouve son fondement dans la résolution 37 (IV) du Conseil économique et social portant création de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP). Le mandat a été précisé par plusieurs résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social ainsi que de la Commission elle-même, notamment la résolution 71/1, que le Conseil économique et social a fait sienne dans sa résolution 2015/30. L'orientation stratégique du programme trouve également sa source dans les conclusions et décisions issues des grandes conférences et réunions au sommet organisées récemment, ainsi que d'accords internationaux, notamment le Programme de développement durable à l'horizon 2030, le Programme d'action d'Addis-Abeba issu de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement, le Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2011-2020, le Programme d'action de Vienne en faveur des pays en développement sans littoral pour la décennie 2014-2024 et les Modalités d'action accélérées des petits États insulaires en développement (Orientations de Samoa).
- 19.3 Abritant près des deux tiers de la population mondiale, la région de l'Asie et du Pacifique est une plaque tournante du commerce international, de l'investissement et de la technologie et pèse lourd dans l'économie mondiale. Forte de ces atouts, la région a été le fer de lance de l'action mondiale menée pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement, comme en atteste la réduction spectaculaire de la pauvreté, et a fait des progrès impressionnants, et ce, même dans les domaines où les cibles n'ont pas été atteintes. C'est souvent dans les pays les plus à la traîne que les avancées ont été les plus rapides.
- 19.4 Toutefois, il reste des problèmes à régler dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, notamment dans les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement. Malgré de grandes avancées, la vaste majorité des personnes souffrant de la pauvreté et de la faim dans le monde vivent dans cette région, la plupart dans les pays les moins avancés et un grand nombre dans les pays en

développement ayant un revenu par habitant plus élevé. Les fruits de la croissance économique demeurant inégalement répartis, les inégalités des revenus et des chances comme les inégalités aux niveaux national et international continuent de poser un problème majeur. De nombreux travailleurs restent vulnérables et l'insécurité économique s'est accentuée en raison de la faiblesse de la protection sociale dans une grande partie de la région. En outre, le passage de l'école à la vie active est l'un des principaux obstacles auxquels doivent faire face les jeunes, en particulier ceux de l'Asie du Sud et du Sud-Ouest, de l'Asie du Sud-Est et du Pacifique. Ainsi, 11 % des 717 millions de jeunes âgés de 15 à 24 ans vivant dans la région sont sans emploi.

- 19.5 Les stratégies de croissance économique actuelles et l'évolution des modèles de production et de consommation ont entraîné un accroissement des inégalités entre populations et entre régions, une urbanisation anarchique et une dégradation de l'environnement. Par ailleurs, la région de l'Asie et du Pacifique demeure la plus sujette aux catastrophes (y compris à celles induites par les changements climatiques), dont les effets (notamment les tempêtes de poussière et de sable résultant de la désertification) ne connaissent pas de frontières.
- 19.6 La rapidité des changements démographiques est tout à la fois une source de difficultés et d'opportunités, certains pays devant faire face au vieillissement de leur population et à l'augmentation du ratio de dépendance démographique, d'autres se heurtant aux problèmes inhérents à une forte population jeune. La région a également encore de nombreux progrès à faire en matière d'égalité des sexes. Du fait des obstacles posés par les normes sociales et les cadres juridiques en vigueur, les femmes ont moins de chances que les hommes de participer pleinement à la société, de posséder des biens ou d'avoir un emploi rémunéré. Elles assument une part disproportionnée du travail domestique non rémunéré. La violence sexiste reste prévalente dans toute la région.
- 19.7 Afin de répondre aux problèmes susmentionnés et de respecter le Programme de développement durable à l'horizon 2030, la Commission s'est restructurée (voir la résolution 2015/30 du Conseil économique et social). Ses neuf sous-programmes complémentaires et interdépendants reprennent les priorités des États membres concernant certains aspects des objectifs de développement durable. Tout en mettant à profit son expérience dans ces domaines thématiques, la CESAP veillera à ce que ses sous-programmes soient appliqués de manière intégrée et multidisciplinaire, tel qu'indiqué dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Instance intergouvernementale la plus inclusive de la région, la CESAP continuera d'encourager les initiatives politiques collectives et la coopération pour parvenir à un consensus sur les normes, les accords et les politiques fondés sur les faits allant dans le sens d'un développement intégré, inclusif et durable, et apportant des solutions à des problèmes communs. Elle poursuivra ses activités de recherche et d'analyse pour aider les États membres à élaborer des politiques sur des questions pressantes et nouvelles. La CESAP continuera également de jouer son rôle de pôle et de plateforme au niveau régional pour le renforcement des connaissances et des capacités, notamment au travers de ses six institutions régionales. Ses bureaux sous-régionaux (sous-programme 8) appuieront les autres sous-programmes en contribuant à l'action normative au niveau régional, en encourageant la mise en commun des connaissances, la création de réseaux et la coopération entre les États membres, en suivant la réalisation des objectifs de développement durable, en contribuant au développement du travail d'analyse de la CESAP afin qu'il soit plus poussé et englobe les dimensions sous-régionales, en mettant à profit le travail analytique et normatif de la Commission et en promouvant son intégration dans les politiques et stratégies.
- 19.8 De par sa qualité d'instance régionale, la CESAP continuera de jouer un rôle essentiel en faisant le lien entre les débats et les mesures aux niveaux national et mondial relatifs au Programme de développement durable à l'horizon 2030. Plus précisément, elle facilitera, aux niveaux régional et sous-régional, la mise en œuvre, le suivi et l'examen des efforts déployés pour atteindre les

objectifs de développement durable au travers des plateformes pertinentes, en prenant en compte la différence des réalités, des capacités et des niveaux de développement des pays et en respectant l'espace politique et les priorités de chacun. Elle s'emploiera à appuyer le développement de systèmes de données et de statistiques dans les États membres et à promouvoir la coordination régionale dans le domaine de l'évaluation des progrès réalisés. Elle aidera également les États membres à renforcer leur capacité de mobiliser des moyens de mise en œuvre, notamment par une meilleure promotion de la science, de la technologie et de l'innovation et par une plus grande coopération et intégration économiques régionales, en particulier par le financement du développement et la promotion du commerce intrarégional.

- 19.9 Dans le cadre de son action dans le domaine de la coopération et de l'intégration économiques régionales, la CESAP s'attachera également à promouvoir une plus grande interconnexion régionale en matière d'énergie, de transport terrestre et maritime et de technologies dans les domaines de l'informatique et des communications. L'intégration régionale, qu'encourage la CESAP, devrait se traduire par une croissance qualitative et durable grâce à l'amélioration de la productivité, de la compétitivité, de l'intégration des marchés, de la coopération financière et de la création d'emplois et favoriser les solutions à moindre intensité de carbone, une plus grande utilisation des énergies renouvelables et une interconnexion transfrontalière fluide.
- 19.10 Compte tenu de ses mandats et de ses avantages relatifs, la CESAP s'emploiera également à réduire les inégalités, en prêtant une attention particulière aux pays les moins avancés, aux pays en développement sans littoral et aux petits États insulaires en développement dans le cadre de la mise œuvre de leurs programmes d'action respectifs, à promouvoir la réalisation des droits et l'autonomisation des femme, et à renforcer l'inclusion sociale et le respect des droits des personnes handicapées, des migrants, des personnes âgées et autres groupes vulnérables et marginalisés; à favoriser la gestion durable des ressources naturelles, l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets, ainsi que la résilience face aux catastrophes et aux chocs; à développer et à renforcer les mécanismes institutionnels de coopération régionale entre les États membres.
- 19.11 Afin de réaliser les activités susmentionnées, la CESAP encouragera la coopération et la cohérence intra- et interrégionale en menant des actions coordonnées avec d'autres organisations sous-régionales, régionales et internationales, ainsi qu'avec des organisations de la société civile, le secteur privé et le milieu universitaire. Elle restera le fer de lance de l'initiative « Unis dans l'action » pour la coordination régionale pour l'Asie et le Pacifique et lors de tous ses échanges avec les organismes des Nations Unies. Elle prendra également des mesures pour institutionnaliser et exploiter la coopération Sud-Sud, la coopération triangulaire et les partenariats régionaux, pour appuyer les échanges régionaux entre les secteurs public et privé sur le rôle et les besoins des entreprises pour parvenir à un développement inclusif, résilient et durable. De concert avec les autres commissions régionales, elle continuera aussi de promouvoir la coopération interrégionale en faveur du développement durable et inclusif, et de veiller à ce que les perspectives régionales pèsent réellement sur les décisions mondiales.

Vue d'ensemble des ressources

- 19.12 Les ressources demandées au titre du présent chapitre pour l'exercice biennal 2018-2019 s'élèvent à 95 127 900 dollars, avant actualisation des coûts, soit une diminution nette de 283 500 dollars (0,3 %) par rapport au montant des crédits ouverts pour l'exercice biennal 2016-2017. La variation des ressources demandées découle des quatre facteurs suivants : a) des ajustements techniques se rapportant à la non-reconduction de dépenses non renouvelables et à l'effet-report sur l'exercice biennal de postes créés en 2016 et en 2017; b) les nouveaux mandats et les mandats élargis; c) les

transferts à l'intérieur d'un même chapitre ou entre chapitres; d) d'autres variations proposées. Les ressources demandées permettent de financer l'exécution intégrale, efficace et rationnelle des mandats.

19.13 On trouvera un récapitulatif de la répartition des ressources dans les tableaux 19.3 à 19.5 ci-après.

Tableau 19.3 Ressources financières par composante

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget ordinaire*

		Variation										
		2014-2015 (dépenses effectives)	2016-2017 (crédits ouverts)	Ajustement technique (élimination de dépenses non renouve- lables et effet report de postes créés au cours de l'exercice antérieur)	Nouveaux mandats et mandats élargis	Transferts à l'intérieur d'un même chapitre ou entre chapitres	Autres variations	Total	Pour- centage	Total avant actua- lisation des coûts	Actua- lisation des coûts	2018-2019 (montant prévu)
A.	Organes directeurs	905,1	1 013,2	(19,1)	—	(15,7)	—	(34,8)	(3,4)	978,4	35,7	1 014,1
B.	Direction exécutive et administration	6 463,9	5 867,8	389,6	—	138,7	—	528,3	9,0	6 396,1	94,3	6 490,4
C.	Programme de travail											
	1. Politique macroécono- mique, réduction de la pauvreté et financement du développement	7 519,2	7 528,9	133,4	—	(734,6)	(109,3)	(710,5)	(9,4)	6 818,4	79,6	6 898,0
	2. Commerce, investissement et innovation	6 601,5	6 142,7	133,4	—	(736,7)	—	(603,3)	(9,8)	5 539,4	60,7	5 600,1
	3. Transports	6 137,6	5 794,7	—	—	(23,7)	(111,8)	(135,5)	(2,3)	5 659,2	66,5	5 725,7
	4. Environnement et développement	7 419,6	5 217,2	217,1	235,6	1,8	—	454,5	8,7	5 671,7	77,0	5 748,7
	5. Technologies de l'information et des communications, et réduction et gestion des risques de catastrophe	5 057,8	4 840,8	—	—	(1,9)	(109,3)	(111,2)	(2,3)	4 729,6	57,0	4 786,6
	6. Développement social	7 458,8	6 994,5	(52,1)	90,1	18,9	(223,4)	(166,5)	(2,4)	6 828,0	84,2	6 912,2
	7. Statistiques	4 838,4	5 006,9	217,1	—	14,8	(109,4)	122,5	2,4	5 129,4	67,1	5 196,5
	8. Activités sous- régionales de développement											
	a. Activités sous- régionales pour le Pacifique	2 831,0	2 565,1	—	—	3,8	—	3,8	0,1	2 568,9	35,8	2 604,7

Titre V Coopération régionale pour le développement

Variation											
	2014-2015 (dépenses effectives)	2016-2017 (crédits ouverts)	Ajustement technique (élimination de dépenses non renouvel- lables et effet report de postes créés au cours de l'exercice antérieur)	Nouveaux mandats et mandats élargis	Transferts à l'intérieur d'un même chapitre ou entre chapitres	Autres variations	Total	Pour- centage	Total avant actua- lisation des coûts	Actua- lisation des coûts	2018-2019 (montant prévu)
b. Activités sous- régionales pour l'Asie de l'Est et du Nord-Est	1 998,7	1 609,6	—	—	5,6	—	5,6	0,3	1 615,2	19,1	1 634,3
c. Activités sous- régionales pour l'Asie du Nord et l'Asie centrale	1 075,6	1 365,2	—	—	(14,7)	—	(14,7)	(1,1)	1 350,5	19,1	1 369,6
d. Activités sous- régionales pour l'Asie du Sud et du Sud- Ouest	2 059,5	1 888,6	—	—	29,0	—	29,0	1,5	1 917,6	22,6	1 940,2
e. Activités sous- régionales pour l'Asie du Sud-Est	9,2	9,2	—	—	419,5	—	419,5	4 559,8	428,7	10,0	438,7
9. Énergie	—	2 082,4	276,8	—	646,1	—	922,9	44,3	3 005,3	39,3	3 044,6
Total partiel	53 007,0	51 045,8	925,7	325,7	(372,1)	(663,2)	216,1	0,4	51 261,9	638,0	51 899,9
D. Appui au programme	39 101,4	37 484,6	(504,3)	—	233,4	(722,2)	(993,1)	(2,6)	36 491,5	878,0	37 369,5
Total partiel	99 477,5	95 411,4	791,9	325,7	(15,7)	(1 385,4)	(283,5)	(0,3)	95 127,9	1 646,0	96 773,9

2) Quotes-parts hors budget ordinaire

Source	2014-2015 (dépenses effectives)	2016-2017 (montant estimatif)	2018-2019 (montant prévu)
A. Organes directeurs	—	—	—
B. Direction exécutive et administration	90,9	261,1	150,0
C. Programme de travail	22 781,7	28 381,2	30 106,9
D. Appui au programme	2 779,9	3 145,5	3 365,7
Total partiel	25 652,5	31 787,8	33 622,6
Total partiel, 1 et 2	125 130,0	127 199,2	130 396,5

Tableau 19.4 Postes

Catégorie	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		Postes temporaires						Total	
			Budget ordinaire		Quotes-parts hors budget ordinaire		Ressources extrabudgétaires			
	2016- 2017	2018- 2019	2016- 2017	2018- 2019	2016- 2017	2018- 2019	2016- 2017	2018- 2019	2016- 2017	2018- 2019
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur										
SGA	1	1	—	—	—	—	—	—	1	1
D-2	2	2	—	—	—	—	—	—	2	2
D-1	14	15	—	—	—	—	2	3	16	18
P-5	36	35	—	—	—	—	2	7	38	42
P-4/3	110	112	4	4	—	—	22	25	136	141
P-2/1	35	33	—	—	—	—	1	1	36	34
Total partiel	198	198	4	4	—	—	27	36	229	238
Autres catégories										
Agents locaux	226	214	—	—	—	—	57	60	283	274
Administrateurs recrutés sur le plan national	3	3	—	—	—	—	1	2	4	5
Total partiel	229	217	—	—	—	—	58	62	287	279
Total	427	415	4	4	—	—	85	98	516	517

Tableau 19.5 Répartition des ressources par composante, en pourcentage

Composante	Budget ordinaire	Ressources extrabudgétaires
A. Organes directeurs	1,0	–
B. Direction exécutive et administration	6,7	0,4
C. Programme de travail		
1. Politique macroéconomique, réduction de la pauvreté et financement du développement	7,2	0,8
2. Commerce, investissement et innovation	5,8	6,4
3. Transports	5,9	2,5
4. Environnement et développement	6,0	14,1
5. Technologies de l'information et des communications, et réduction et gestion des risques de catastrophe	5,0	31,4
6. Développement social	7,2	4,8
7. Statistiques	5,4	15,7
8. Activités sous-régionales de développement	8,3	11,7
9. Énergie	3,2	1,9
Total partiel	53,9	89,5
D. Appui au programme	38,4	10,0
Total	100,0	100,0

Ajustements techniques

19.14 La variation des ressources demandées tient à l'effet net des facteurs suivants :

- a) L'augmentation de 543 600 dollars due à l'effet-report sur l'exercice biennal des quatre postes créés en 2016 et en 2017 (1 D-1, 2 P-4 et 1 P-3), en application de la résolution 70/248 A de l'Assemblée générale, aux fins de la restructuration de l'appareil de conférence de la CESAP pour l'adapter aux évolutions du programme de développement pour l'après-2015;
- b) L'augmentation de 823 800 dollars liée à l'effet-report sur l'exercice biennal des quatre postes créés en 2016 et en 2017 (3 P-4 et 1 P-3), en application de la résolution 71/272 A de l'Assemblée générale, aux fins de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et du Programme d'action d'Addis-Abeba;
- c) La baisse de 504 300 dollars imputable au non-renouvellement, pendant l'exercice biennal 2016-2017, d'un crédit exceptionnel ouvert au titre de la création de six emplois de temporaires (1 P-5, 1 P-4, 2 P-3, 1 emploi d'agent local à Bangkok et 1 P-4 au Siège) destinés à l'équipe de gestion du projet et à l'équipe d'appui chargées de mener à bien le projet de mise aux normes parasismiques et de remplacement des éléments en fin de vie, en application de la résolution 71/272 A de l'Assemblée générale, en attendant que le Secrétaire général présente à l'Assemblée, durant la partie principale de sa soixante-douzième session, un rapport sur l'état d'avancement de l'exécution du projet.
- d) La baisse de 71 200 dollars imputable à la non-reconduction des dépenses non renouvelables se rapportant aux modalités des négociations intergouvernementales sur le pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, énoncées par l'Assemblée générale dans sa résolution 71/280.

Nouveaux mandats et mandats élargis

19.15 La variation de 325 700 dollars tient à des objets de dépense autres que les postes au titre de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et du Programme d'action d'Addis-Abeba, en application de la résolution 71/272 A de l'Assemblée générale.

Transferts à l'intérieur d'un même chapitre ou entre chapitres

19.16 La variation des ressources demandées s'explique par la réaffectation de ressources à l'intérieur d'un même chapitre n'entraînant aucun coût supplémentaire et la transformation proposée de quatre postes (1 P-5 en D-1 et 1 P-2 en P-3 dans la composante direction exécutive et administration, et 1 P-3 en P-4 et 1 P-2 en P-3 dans la composante appui au programme), qui serait financée grâce à la suppression proposée de deux postes d'agent locaux relevant de la composante appui au programme. En outre, cette variation s'explique par le transfert de ressources d'un montant de 15 700 dollars au chapitre 18.B, destiné à financer les frais de voyage liés à la participation d'un fonctionnaire du Bureau des commissions régionales à New York à chaque session annuelle de la CESAP, pour veiller à ce que les questions d'intérêt mondial soient portées à son attention.

Autres variations

19.17 La variation des ressources demandées est imputable à la baisse de 1 385 400 dollars résultant des gains d'efficacité que la CESAP prévoit de réaliser pendant l'exercice biennal 2018-2019. La réduction proposée découle notamment de ce que la CESAP fait pour appliquer aux opérations courantes les gains d'efficacité attendus du système Umoja qui ont été présentés dans le huitième

rapport d'étape du Secrétaire général sur le progiciel de gestion intégré (A/71/390). Ces gains d'efficacité reposent sur l'expérience du système acquise par l'Organisation, les changements attendus, y compris la mise en service de nouvelles fonctionnalités, l'examen d'ensemble des processus de bout en bout, la mise hors service des anciens systèmes et l'amélioration des fonctions relatives aux processus métier et à la planification. Ils sont exprimés, entre autres mesures, sous forme de valeur en dollars d'un équivalent plein temps, dans les cas où c'est possible. On trouvera de plus amples informations à ce sujet dans l'avant-propos et l'introduction du projet de budget-programme pour l'exercice 2018-2019.

- 19.18 Pour la CESAP, il en résulte des réductions des dépenses liées aux postes d'un montant de 1 144 000 dollars et des objets de dépense autres que les postes d'un montant de 241 400 dollars, au titre du programme de travail (663 200 dollars), dont 109 300 dollars au titre du sous-programme 1, 111 800 dollars au titre du sous-programme 3, 109 300 dollars au titre du sous-programme 5, 223 400 dollars au titre du sous-programme 6 et 109 400 dollars au titre du sous-programme 7, ainsi qu'au titre de la composante appui au programme (722 200 dollars).

Ressources extrabudgétaires

- 19.19 La CESAP reçoit des contributions en espèces et en nature qui complètent les ressources du budget ordinaire et restent essentielles pour l'exécution de ses mandats. Pendant l'exercice biennal 2018-2019, les ressources budgétaires (en espèces) d'un montant estimé à 33 622 600 dollars, soit une augmentation prévue de 1 834 800 dollars par rapport au montant estimatif de l'exercice 2016-2017, représenteraient 25,8 % du montant total des ressources nécessaires et devraient servir au financement de la mise en œuvre du programme de travail et à l'acquisition d'une expérience de terrain concrète aux fins des activités normatives et analytiques de base de la CESAP.
- 19.20 Les contributions en nature attendues pendant l'exercice biennal, d'une valeur estimée à 7 066 400 dollars, devraient consister en la mise à disposition de locaux et de services d'expert à titre gracieux.

Autres éléments d'information

- 19.21 La CESAP attache une grande importance au respect du principe de responsabilité et à l'adoption de pratiques optimales en matière de gestion. Son équipe dirigeante a redoublé d'efforts pour promouvoir une culture d'excellence et l'adoption de la gestion axée sur les résultats, y compris avec le passage aux Normes comptables internationales pour le secteur public (normes IPSAS) et les activités de préparation à Umoja. La CESAP a activement participé à l'exercice de gestion du risque institutionnel. Plus important encore, la sensibilisation au principe de responsabilité et à ses conséquences a beaucoup progressé grâce à de fréquentes discussions tenues lors des réunions de l'équipe dirigeante, à l'insertion d'éléments relatifs à la prise en compte du principe de responsabilité dans les documents d'évaluation du personnel et des dirigeants et à la communication constante, à l'ensemble du personnel, d'informations sur l'application du principe de responsabilité.
- 19.22 La CESAP a obtenu des résultats dans de nombreux domaines en rapport avec l'application du principe de responsabilité. On notera à cet égard le respect du Système de gestion de la performance et de perfectionnement qui atteint presque les 100 %, le fait qu'aucun cas d'exploitation ou d'atteintes sexuelles n'a été signalé, l'absence de jugement rendu contre l'Administration et le respect du cadre de budgétisation axée sur les résultats, ainsi que de la formule des dialogues en cascade lancée par le Bureau de la déontologie. En outre, la CESAP est connue pour agir rapidement et résolument en cas d'irrégularité ou de faute présumée et elle suit sans délai les recommandations formulées par les organes de contrôle qui ont été acceptées.

Compte tenu de ce qui précède, on peut dire que la direction, l'administration et le personnel de la CESAP restent attachés à l'application du principe de responsabilité à tous les niveaux.

- 19.23 Les ressources désignées, conformément à la résolution 58/269 de l'Assemblée générale, comme devant servir aux activités de suivi et d'évaluation pendant l'exercice biennal 2018-2019 s'élèvent à 2 787 700 dollars, dont 2 188 900 dollars au titre du budget ordinaire et 598 800 dollars au titre des ressources extrabudgétaires.
- 19.24 Selon les estimations, le temps consacré par le personnel à l'auto-évaluation au titre des sous-programmes correspond à 240,25 mois de travail, soit 224,25 mois financés par le budget ordinaire et 16,00 financés au moyen des ressources extrabudgétaires.
- 19.25 Dans le cadre de son programme de travail, la CESAP considère toujours comme une stratégie essentielle de consolider la fonction évaluation, y compris grâce au renforcement des capacités, au système d'assurance de la qualité, au réseautage et à l'utilisation efficace des résultats des évaluations déjà réalisées. Le plan d'évaluation de la CESAP pour l'exercice biennal 2018-2019 fait partie intégrante de son cadre de planification et de budgétisation. Il fait suite aux demandes explicites des États membres pour qu'il soit procédé à l'évaluation des activités de programme menées par le secrétariat, notamment par les divisions, les bureaux sous-régionaux et les institutions régionales. Pour 2018-2019, la CESAP prévoit d'effectuer au total huit évaluations portant sur des sous-programmes et des thèmes donnés, ainsi qu'une évaluation de neuf projets financés au titre du Compte pour le développement et de trois projets financés par des ressources extrabudgétaires.
- 19.26 La direction de la CESAP est déterminée à donner suite aux recommandations d'évaluation et assume la responsabilité de ce suivi, comme elle l'a indiqué dans la réponse de l'administration; elle a mis en place un système interne pour suivre les progrès réalisés en la matière.
- 19.27 Les évaluations que la CESAP a effectuées récemment l'ont aidée à redresser ses résultats et à procéder à un certain nombre de changements à l'échelle de l'organisation : a) création du Centre Asie-Pacifique pour le développement de la gestion de l'information sur les catastrophes; b) mise en place de nouvelles procédures de recrutement du personnel détaché à titre gracieux afin de les rendre plus transparentes et de mieux cerner les candidats potentiels; c) restructuration de l'appareil de conférence de la Commission pour l'adapter aux évolutions du Programme de développement durable à l'horizon 2030.
- 19.28 Suite à l'évaluation du Bureau des services de contrôle interne (BSCI) portant sur les activités de programme menées par la CESAP, cette dernière a mis en place un pôle stratégique publications, communications et sensibilisation pour améliorer la qualité des publications et coordonner les travaux de recherche et leur diffusion. Elle a également arrêté des orientations stratégiques pour la période 2015-2020 et établi un Comité permanent de la recherche et des publications. Par ailleurs, son Secrétaire exécutif a publié une note d'orientation sur les relations entre les divisions techniques, les bureaux sous-régionaux et les institutions régionales, dans laquelle sont précisées leurs attributions, responsabilités et compétences.
- 19.29 Comme suite aux recommandations issues des évaluations des projets financés au titre du Compte pour le développement, réalisées par la CESAP pendant l'exercice biennal 2014-2015, celle-ci a renforcé ses procédures internes pour veiller à ce que ces projets fassent l'objet d'une évaluation rigoureuse menée par une équipe interne d'assurance de la qualité. De la même manière, les procédures d'évaluation de la CESAP sont mises à jour pour répondre aux normes du nouveau Groupe des Nations Unies pour l'évaluation dans ce domaine et tenir compte des indicateurs de performance prévus dans le plan d'action à l'échelle du système, notamment ceux relatifs à l'intégration transversale de la problématique hommes-femmes.

- 19.30 La CESAP convoque le Mécanisme de coordination régionale pour l'Asie et le Pacifique, qui regroupe 31 organismes des Nations Unies et entités apparentées et en coordonne les travaux. Ce mécanisme a pour mission de coordonner les efforts déployés par les organismes des Nations Unies à l'échelle régionale pour aider efficacement les États membres à réaliser les objectifs de développement durable adoptés au niveau international, y compris le Programme de développement durable à l'horizon 2030. En 2016, pour que le Mécanisme appuie la mise en œuvre de ce programme, des groupes de travail thématiques ont été créés dans sept domaines : a) les statistiques; b) les modèles de croissance économes en ressources (y compris l'atténuation des changements climatiques, l'économie verte, l'énergie et les ressources en eau); c) les sociétés durables (y compris les migrations, les jeunes, le vieillissement de la population et l'urbanisation); d) le développement inclusif (y compris l'élimination de la pauvreté); e) les stratégies de réduction des risques de catastrophe et de résilience (y compris l'adaptation aux changements climatiques); f) l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes; g) l'éducation pour tous. La CESAP collabore également avec des banques de développement régionales, des partenaires du développement, la société civile et d'autres organismes des Nations Unies pour mener à bien son mandat. Cette collaboration se fait de manière structurée, dans le cadre d'accords et de mémorandums d'accord.
- 19.31 La liste des publications à inscrire au programme de travail a été étudiée au niveau de chaque sous-programme. La répartition prévue entre publications en série et publications isolées est indiquée sommairement dans le tableau 19.6 et de manière détaillée dans le descriptif des produits de chaque sous-programme.

Tableau 19.6 Répartition des publications

	2014-2015 (nombre effectif)			2016-2017 (nombre estimatif)			2018-2019 (nombre prévu)		
	Support papier	Support électronique	Support papier et support électronique	Support papier	Support électronique	Support papier et support électronique	Support papier	Support électronique	Support papier et support électronique
Publications en série	–	24	22	6	13	16	–	8	25
Publications isolées	–	6	7	–	4	10	–	1	7
Total	–	30	29	6	17	26	–	9	32

A. Organes directeurs

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 978 400 dollars

- 19.32 La Commission, qui compte 53 membres et 9 pays et territoires membres associés, assure la direction globale des travaux de son secrétariat et rend compte au Conseil économique et social. Elle tient une session ordinaire annuelle, constituée d'un débat des hauts responsables suivi d'un débat ministériel, au cours desquels les participants examinent des questions importantes pour le développement durable et sans exclusive des pays de la région et prennent des décisions. Dans le prolongement de l'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030, la Commission a pour ambition d'être la plus ouverte des instances intergouvernementales d'Asie et du Pacifique pour que les États membres puissent en son sein mener des travaux sur la mise en œuvre du Programme.

- 19.33 Comme suite à l'adoption de la résolution 71/1 de la Commission, son appareil intergouvernemental subsidiaire comprend les neuf comités suivants : le Comité des politiques macroéconomiques, de la réduction de la pauvreté et du développement inclusif, le Comité du commerce et de l'investissement, le Comité des transports, le Comité de l'environnement et du développement, le Comité des technologies de l'information et de la communication, de la science, de la technologie et de l'innovation, le Comité de la réduction des risques de catastrophe, le Comité du développement social, le Comité de statistique et le Comité de l'énergie.
- 19.34 La durée totale des sessions des organes délibérants (session annuelle de la Commission et sessions biennales des neuf comités) est de 37 jours au plus par exercice biennal. Sous réserve de l'approbation de la Commission, le nombre de conférences ministérielles et autres réunions intergouvernementales sera limité à six par année civile, pour une durée totale ne dépassant pas 20 jours. Outre les organes subsidiaires de la Commission, le Comité consultatif des représentants permanents et d'autres représentants désignés par les membres de la Commission tient six séances par an au plus pour conseiller le Secrétaire exécutif et assurer la liaison entre la Commission et le secrétariat. Les réunions de la Commission et de ses comités ont lieu d'habitude au Centre de conférence des Nations Unies à Bangkok. Si, à l'invitation d'un État membre, elles sont organisées ailleurs, toutes les dépenses supplémentaires sont prises en charge par le pays hôte.
- 19.35 Dans sa résolution 71/1, la Commission a prié la Secrétaire exécutive de continuer à effectuer un suivi et une évaluation systématiques de l'appareil de conférence et de ses liens avec les priorités du programme de la Commission. Elle a également décidé d'effectuer un examen des réformes engagées au titre de la résolution à sa soixante-treizième session et prié la Secrétaire exécutive de soumettre un rapport sur l'application de ces réformes pour qu'il serve de base à l'examen susmentionné, et d'y inclure des recommandations concernant d'autres modifications à apporter à l'appareil de conférence, si nécessaire.
- 19.36 La répartition des ressources prévues pour les organes directeurs est indiquée dans le tableau 19.7.

Tableau 19.7 **Ressources nécessaires : organes directeurs**

	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2016-2017	2018-2019 (avant actualisation des coûts)	2016-2017	2018-2019
Budget ordinaire				
Autres objets de dépense	1 013,2	978,4	–	–
Total	1 013,2	978,4	–	–

- 19.37 Le montant de 978 400 dollars, en baisse de 34 800 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2016-2017, permettra de financer les dépenses autres que le coût des postes, y compris les autres dépenses de personnel, les consultants, les experts, les services contractuels, les frais généraux de fonctionnement, les dépenses de représentation et les fournitures et accessoires.
- 19.38 La baisse de 34 800 dollars tient à la non-reconduction des dépenses non renouvelables en application de la résolution 71/280 de l'Assemblée générale sur les modalités des négociations intergouvernementales sur le pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières. Elle s'explique aussi par le transfert au chapitre 18.B des ressources prévues au titre des frais de voyage d'un fonctionnaire du Bureau des commissions régionales à New York, qui assistera à toutes les sessions annuelles de la Commission pour s'assurer que les questions d'importance mondiale sont portées à l'attention de celle-ci.

B. Direction exécutive et administration

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 6 396 100 dollars

- 19.39 La composante Direction exécutive et administration est dirigée par le Bureau de la Secrétaire exécutive et appuyée par les services compétents, dont le Groupe des communications stratégiques et de la sensibilisation.
- 19.40 Le Bureau de la Secrétaire exécutive assure la direction et la gestion d'ensemble du secrétariat de la Commission et assiste les États membres, en collaboration avec d'autres entités des Nations Unies, en leur proposant des analyses stratégiques approfondies, des possibilités d'action et des activités de renforcement des capacités pour les aider à s'attaquer aux grands problèmes de développement et à trouver des solutions novatrices pour promouvoir la prospérité économique, le progrès social et la viabilité environnementale à l'échelle régionale, sur une base équitable et sans exclusive. On recensera et étudiera les nouvelles questions ayant trait au programme de développement régional, en replaçant les préoccupations et priorités régionales dans leur contexte mondial.
- 19.41 Le Bureau prodigue ses conseils et des orientations aux divisions, aux bureaux sous-régionaux et aux institutions régionales pour assurer l'exécution coordonnée, dans le respect du principe de responsabilité, du programme de travail de la CESAP, qui continuera d'avoir pour priorités la promotion d'un développement économique et social sans exclusive, équitable et durable, y compris au moyen de la coopération et de l'intégration économiques régionales, de la connectivité régionale et de l'intégration équilibrée des trois piliers du développement durable dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Le Bureau fournira également des orientations générales pour assurer l'intégration des politiques et stratégies relatives à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes dans le programme de travail en vue d'aider les États membres à promouvoir un développement durable et équitable sans exclusive.
- 19.42 Conformément à la résolution 64/259 de l'Assemblée générale intitulée « Élaboration d'un système d'application du principe de responsabilité pour le Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies », la CESAP, par l'entremise du Secrétaire général, est responsable devant les États Membres des décisions qu'elle a adoptées et des résultats obtenus.
- 19.43 Le Bureau continuera de renforcer la cohérence des politiques suivies au sein de la CESAP et parmi les entités des Nations Unies et les partenaires de développement s'occupant des questions de développement régional, notamment par l'intermédiaire du Mécanisme de coordination régionale pour l'Asie et le Pacifique, créé par le Conseil économique et social par sa résolution 1998/46.
- 19.44 Le Bureau assure également la direction et l'administration d'ensemble des activités dans les domaines suivants : organisation des sessions annuelles de la Commission, qui se veut la plus ouverte des instances intergouvernementales au niveau régional en matière de renforcement de la coopération régionale; réforme de l'appareil de conférence de la CESAP conformément à la résolution 71/1 de la Commission; amélioration de l'efficacité institutionnelle et de la gestion axée sur les résultats et mise en œuvre des initiatives de gestion du changement à l'échelle du système des Nations Unies.
- 19.45 Le Bureau donnera également des orientations générales aux services d'appui aux programmes en ce qui concerne la planification de programmes intégrant la problématique hommes-femmes et la gestion des ressources financières et humaines, ainsi que des dispositifs d'application du principe de responsabilité. Tout sera mis en œuvre pour assurer la représentation sur un pied d'égalité des hommes et des femmes à tous les niveaux de responsabilité.

- 19.46 Le Groupe des communications stratégiques et de la sensibilisation fera connaître les analyses, les activités normatives et les initiatives de renforcement des capacités de la Commission dans tous les organes d'information, y compris les médias sociaux, en donnant la plus grande visibilité à son action en tant qu'instance la mieux placée pour promouvoir un développement équitable et durable sans exclusive de la région.

Tableau 19.8 Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Veiller à l'application intégrale des décisions des organes délibérants et au respect des politiques et procédures de l'Organisation relatives à la gestion du programme de travail et des ressources humaines et financières de la CESAP						
		Mesure des résultats				
Réalisations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013
a) Gestion efficace du programme de travail	Pourcentage de produits exécutés dans les délais fixés	Objectif	93	93	93	93
		Estimation		93	93	93
		Résultats effectifs			97	98
b) Recensement des questions d'importance critique et des nouvelles questions intéressant le programme de développement régional	Nombre de recommandations formulées par les organes intergouvernementaux au sujet des questions d'importance critique et des nouvelles questions recensées par le Secrétariat	Objectif	110	110	105	100
		Estimation		110	100	100
		Résultats effectifs			203	109
c) Amélioration de la cohérence des politiques et de la coordination entre les organismes des Nations Unies dans la région de l'Asie et du Pacifique	Nombre de produits communs exécutés à la faveur du Mécanisme de coordination régionale pour l'Asie et le Pacifique, notamment dans le cadre de ses groupes de travail thématiques	Objectif	30	30	30	20
		Estimation		30	20	20
		Résultats effectifs			34	20
d) Meilleure visibilité du rôle joué par la CESAP dans la promotion d'un développement économique et social équitable et sans exclusive dans la région de l'Asie et du Pacifique	Nombre de mentions des activités et des politiques de la CESAP dans les grands organes régionaux et nationaux d'information de l'Asie et du Pacifique	Objectif	380	160	146	132
		Estimation		350	132	132
		Résultats effectifs			287	108
e) Respect des délais de présentation des manuscrits au Service des conférences et de la documentation	Pourcentage de documents intergouvernementaux présentés dans les délais prescrits par l'Assemblée générale dans ses résolutions relatives au plan des conférences	Objectif	100	100	70	60
		Estimation		70	60	60
		Résultats effectifs			47,2	65
f) Réalisation d'économies sur les frais de voyage de l'Organisation	Augmentation du pourcentage de billets d'avion achetés par l'Organisation deux semaines au moins avant la date de départ	Objectif	100			
		Estimation				
		Résultats effectifs				

Facteurs externes

- 19.47 Le Bureau de la Secrétaire exécutive devrait atteindre ses objectifs et parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les gouvernements et les autres partenaires de la Commission à l'échelon national continuent de faire une place privilégiée à la coopération régionale dans le domaine du développement socioéconomique; b) les organismes des Nations Unies restent déterminés à améliorer la cohérence de leurs politiques et y affectent les ressources nécessaires; c) la communauté internationale se montre sensible aux besoins et aux préoccupations des États membres de la CESAP et leur apporte son soutien, conformément aux directives établies par l'Assemblée générale et par le Conseil économique et social ainsi qu'aux objectifs de développement adoptés au niveau international.

Produits

- 19.48 Les produits de l'exercice biennal 2018-2019 seront les suivants :

Tableau 19.9 **Produits par catégories**

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
Services d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts et établissement de rapports à leur intention (budget ordinaire)	
<i>Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique</i>	
Services fonctionnels pour les réunions	
1. Sessions de la Commission (2018, 2019)	20
Document de conférence	
2. Rapports annuels de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (2018, 2019)	2
3. Rapports sur la gestion, la programmation et l'exécution	10
4. Série d'études sur le thème retenu pour la session annuelle de la Commission (2018, 2019)	2
Assistance aux organes intergouvernementaux ainsi qu'aux représentants et aux rapporteurs des Nations Unies dans l'exécution de leurs mandats	
5. Service des réunions du Comité consultatif des représentants permanents et d'autres représentants désignés par les membres de la Commission (2018, 2019)	12
Autres activités de fond (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)	
Publications en série	
6. Études sur les thèmes des soixante-quatorzième et soixante-quinzième sessions de la Commission (2018, 2019)	2
Expositions, visites guidées et conférences	
7. Activités annuelles de sensibilisation du public aux travaux de la CESAP et de l'ONU, y compris séances d'information, brochures, fiches d'information, planches murales et pochettes de documentation	2
8. Série annuelle de documents destinés à sensibiliser aux questions prioritaires pour la CESAP et l'ONU	2
Communiqués et conférences de presse	
9. Série annuelle de conférences de presse, de points-presse et d'entretiens avec la presse	2
10. Série annuelle de communiqués de presse et d'éditoriaux sur les travaux et les activités de la CESAP ou pour le compte du Siège ou d'autres entités du système des Nations Unies	2
Manifestations spéciales	
11. Célébration de la Journée des Nations Unies et autres célébrations annuelles	2
Activités ou documentation techniques	

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
12. Mise à jour et administration des pages Web de la CESAP	2
13. Série annuelle de supports multimédia et didactiques sur la CESAP	2
Services fonctionnels pour les réunions interorganisations	
14. Réunions du Mécanisme de coordination régionale pour l'Asie et le Pacifique (2018, 2019)	8

- 19.49 La répartition des ressources prévues pour la direction exécutive et l'administration est indiquée dans le tableau 19.10.

Tableau 19.10 Ressources nécessaires : direction exécutive et administration

<i>Catégorie</i>	<i>Ressources (milliers de dollars É.-U.)</i>		<i>Postes</i>	
	<i>2016-2017</i>	<i>2018-2019 (avant actualisation des coûts)</i>	<i>2016-2017</i>	<i>2018-2019</i>
Budget ordinaire				
Postes	5 116,7	5 626,7	25	25
Autres objets de dépense	751,1	769,4	—	—
Total partiel	5 867,8	6 396,1	25	25
Ressources extrabudgétaires	261,1	150,0	1	—
Total	6 128,9	6 546,1	26	25

- 19.50 Le montant de 6 396 100 dollars, en hausse de 528 300 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2016-2017, permettra de financer 25 postes (1 SGA, 2 D-2, 1 D-1, 2 P-5, 3 P-4, 3 P-3, 2 P-2 et 11 AL) (5 626 700 dollars) et d'autres objets de dépense, dont les autres dépenses de personnel, les consultants, les voyages, les services contractuels, les fournitures et accessoires, ainsi que le mobilier et le matériel (769 400 dollars), pour exécuter le programme de travail de la CESAP.
- 19.51 L'augmentation de 528 300 dollars s'explique principalement par : a) l'effet-report de ressources affectées durant l'exercice biennal 2016-2017 à la création d'un poste temporaire d'administrateur de programme (P-4) et d'un poste temporaire de spécialiste des questions d'environnement (P-3) en application de la résolution 71/272 A de l'Assemblée générale; b) le transfert proposé d'un poste de chef de section (P-5) du sous-programme 2 (Commerce, investissement et innovation) et son reclassement proposé à la classe D-1 pour administrer le Bureau de la Secrétaire exécutive et assurer la cohérence des plans de communication interne et externe concernant les politiques encouragées par la CESAP pour la mise en œuvre du Programme de développement à l'horizon 2030 et la coopération et l'intégration économiques régionales, et le reclassement proposé d'un poste de fonctionnaire chargé du site Web (adjoint de 1^{re} classe) (P-2) en tant que poste de fonctionnaire chargé du site Web (P-3) au sein de la Section de la communication stratégique et de la sensibilisation pour concourir aux initiatives de la Commission dans le domaine du numérique, notamment les projets de gestion du savoir et d'élaboration de site Web, à l'appui du Programme 2030. Il est proposé de financer les reclassements en supprimant deux postes d'agent local relevant de l'appui aux programmes. L'augmentation est en partie compensée par la cession proposée d'un poste d'assistant spécial (P-4) à l'appui aux programmes afin d'assurer la coordination et la gestion axée sur les résultats des activités extrabudgétaires et de veiller à ce que la documentation connexe soit compatible avec le Programme 2030 et le programme de travail de la CESAP.

- 19.52 Au cours de l'exercice biennal 2018-2019, des ressources extrabudgétaires d'un montant estimé à 150 000 dollars serviront à financer des initiatives tendant à renforcer les moyens dont les États membres disposent pour améliorer leurs politiques et stratégies de développement durable, ou en élaborer de nouvelles, dans le contexte du Programme 2030 et des objectifs de développement durable.

C. Programme de travail

- 19.53 La répartition des ressources par sous-programme est indiquée dans le tableau 19.11.

Tableau 19.11 Ressources nécessaires, par sous-programme

	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2016-2017	2018-2019 (avant actualisation des coûts)	2016-2017	2018-2019
Budget ordinaire				
1. Politique macroéconomique, réduction de la pauvreté et financement du développement	7 528,9	6 818,4	33	30
2. Commerce, investissement et innovations	6 142,7	5 539,4	27	25
3. Transports	5 794,7	5 659,2	26	25
4. Environnement et développement	5 217,2	5 671,7	23	23
5. Technologies de l'information et des communications, et réduction et gestion des risques de catastrophe	4 840,8	4 729,6	22	21
6. Développement social	6 994,5	6 828,0	32	30
7. Statistiques	5 006,9	5 129,4	25	24
8. Activités sous-régionales de développement				
a. Activités sous-régionales de la CESAP dans le Pacifique	2 565,1	2 568,9	9	9
b. Activités sous-régionales de la CESAP en Asie de l'Est et du Nord-Est	1 609,6	1 615,2	5	5
c. Activités sous-régionales de la CESAP en Asie du Nord et en Asie centrale	1 365,2	1 350,5	4	4
d. Activités sous-régionales de la CESAP en Asie du Sud et du Sud-Ouest	1 888,6	1 917,6	6	6
e. Activités sous-régionales de la CESAP en Asie du Sud-Est	9,2	428,7	—	1
9. Division de l'énergie	2 082,4	3 005,3	10	12
Total partiel	51 045,8	51 261,9	222	215
Ressources extrabudgétaires	28 381,2	30 106,9	68	81
Total	79 427,0	81 368,8	290	296

Sous-programme 1

Politique macroéconomique, réduction de la pauvreté et financement du développement

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 6 818 400 dollars

- 19.54 La responsabilité opérationnelle du sous-programme incombe à la Division des politiques macroéconomiques et du financement du développement. Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie décrite au sous-programme 1 du programme 16 du plan-programme biennal pour la période 2018-2019.

Tableau 19.12 **Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats**

Objectif de l'Organisation : Favoriser l'élaboration prospective des politiques macroéconomiques et le financement du développement durable en Asie et dans le Pacifique, en portant une attention particulière aux pays les moins avancés, aux pays en développement sans littoral et aux petits États insulaires en développement

Réalisations escomptes du Secrétariat	Indicateurs de succès	Mesure des résultats				
		2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013	
a) Amélioration de l'élaboration de politiques macroéconomiques et de développement nationales fondées sur les faits, afin de promouvoir une croissance économique durable, inclusive et soutenue et de prendre en compte la problématique hommes-femmes	Augmentation du nombre de documents, de déclarations et d'exposés de politique générale produits par les États membres témoignant d'un alignement sur les choix de politiques macroéconomiques et de développement promus par la CESAP en faveur d'une croissance économique durable, inclusive et soutenue, et de la prise en compte de la problématique hommes-femmes	Objectif Estimation Résultats effectifs	10			
b) Amélioration de la capacité des États membres, en particulier les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement, de mettre en œuvre des politiques destinées à réaliser les objectifs de développement adoptés au niveau international	Augmentation de la part des entités interrogées qui participent aux initiatives de la CESAP indiquant être mieux à même de mettre en œuvre des politiques destinées à réaliser les objectifs de développement adoptés au niveau international	Objectif Estimation Résultats effectifs	86	85 85	85 80 89.6	— 80 80
c) Renforcement des cadres de financement du développement durable, notamment par l'amélioration de la coopération financière régionale	Augmentation du nombre d'États membres et autres parties prenantes ayant adopté les recommandations de la CESAP sur le financement du développement durable	Objectif Estimation Résultats effectifs	6			

Facteurs externes

- 19.55 Le sous-programme, qui englobe les diverses composantes, devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions ci-après sont réunies :
- a) la communauté internationale est sensible aux besoins et aux préoccupations des États membres de la CESAP et leur apporte son concours, conformément aux principes directeurs énoncés par

l'Assemblée générale et par le Conseil économique et social et aux objectifs de développement arrêtés sur le plan international, dont le Programme de développement durable à l'horizon 2030; b) les principaux partenaires sont disposés à fournir des informations et à coopérer à des programmes conjoints; et c) des ressources extrabudgétaires sont mobilisées en quantité suffisante pour que les activités de coopération technique aient la portée et l'ampleur nécessaires.

Produits

19.56 Les produits de l'exercice biennal 2018-2019 seront les suivants :

Tableau 19.12 **Produits par catégories**

Produit	Quantité
Services d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts et établissement de rapports à leur intention (budget ordinaire)	
<i>Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique</i>	
Documents de conférence	
1. Rapport sur les questions concernant la politique macroéconomique, la réduction de la pauvreté et le financement du développement (2018, 2019)	2
2. Rapports sur les questions concernant les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les pays en développement insulaires du Pacifique (2018, 2019)	2
<i>Comité des politiques macroéconomiques de la réduction de la pauvreté et du financement du développement</i>	
Services fonctionnels pour les réunions	
3. Plénière (2019)	6
Documents de conférence	
4. Rapport du Comité des politiques macroéconomiques, de la réduction de la pauvreté et du financement du développement (2019)	1
5. Rapport sur les politiques macroéconomiques, la réduction de la pauvreté et le financement du développement (2018, 2019)	1
<i>Groupes spéciaux d'experts</i>	
6. Examen critique par les pairs de l'Étude sur la situation économique et sociale de l'Asie et du Pacifique (2018, 2019)	2
7. Réunion de groupe d'experts sur la mise en œuvre régionale du Programme d'action de Vienne en faveur des pays en développement sans littoral pour la décennie 2014-2024 (2018)	1
8. Réunion de groupe d'experts sur la mise en œuvre régionale du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2011-2020 (2019)	1
9. Réunion de groupe d'experts sur le financement du développement (2018)	1
<i>Assistance aux organes intergouvernementaux ainsi qu'aux représentants et aux rapporteurs des Nations Unies dans l'exécution de leurs mandats</i>	
10. Réseau des entreprises responsables durables de la CESAP - équipe spéciale chargée de la banque et de la finance	2
Autres activités de fond (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)	
Publications en série	
11. Étude sur la situation économique et sociale de l'Asie et du Pacifique (2018, 2019)	2
12. Asia-Pacific Sustainable Development Journal (Journal du développement durable de l'Asie et du Pacifique) (2 en 2019)	2

Produit	Quantité
13. Rapport sur le développement des pays ayant des besoins particuliers en Asie et dans le Pacifique (2018, 2019)	2
14. Série d'ouvrages : Financement du développement en Asie et dans le Pacifique : situation et défis (2019) Brochures, fiches d'information, planches murales et pochettes de documentation	1
15. Notes d'orientation de la CESAP sur les questions économiques et divers aspects du financement du développement (4 en 2018, 4 en 2019)	8
16. Notes de pays et documents d'information sur les politiques économiques et les questions de développement Activités ou documentation techniques	2
17. Série de documents de travail	4
18. Plateforme de connaissances pour les pays ayant des besoins spéciaux	1
Contribution à des produits communs	
19. Contributions régionales à la publication <i>Situation et perspectives de l'économie mondiale</i> , élaborée par le Département des affaires économiques et sociales	2
20. Contributions régionales aux travaux du Groupe de réflexion interinstitutions sur le financement du développement, coordonnés par le Département des affaires économiques et sociales	2
Coopération technique (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)	
Stages, séminaires et ateliers	
21. Concertations organisées dans différentes sous-régions sur les politiques économiques inclusives, les problèmes d'exécution et la mise en commun des pratiques exemplaires	4
22. Ateliers infrarégionaux sur les progrès concernant l'application régionale du Programme d'action de Vienne en faveur des pays en développement sans littoral pour la décennie 2014-2024 et du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2011-2020	2
23. Dialogue régional sur les questions relatives au financement du développement	1
Projets opérationnels	
Projets de renforcement des capacités à l'intention des États membres, touchant aux aspects suivants:	
24. Sortie de la catégorie des pays les moins avancés, notamment grâce à la modélisation et à la mise en œuvre des programmes d'action pertinents en faveur des pays les moins avancés, des pays en développement sans littoral et des petits États insulaires en développement	1
25. Certaines questions cruciales relatives aux politiques économiques et au financement du développement, telles que les politiques économiques inclusives, les problèmes d'exécution et la mise en commun des pratiques exemplaires	1

19.57 La répartition des ressources prévues pour le sous-programme 1 est indiquée dans le tableau 19.14.

Table 19.14 **Ressources nécessaires : sous-programme 1**

	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2016-2017	2018-19 (avant actualisation des coûts)	2016-2017	2018-2019
Budget ordinaire				
Postes	7 089,1	6 456,0	33	30
Autres objets de dépense	439,8	362,4	—	—
Total partiel	7 528,9	6 818,4	33	30
Ressources extrabudgétaires	985,9	274,7	10	—
Total	8 514,8	7 093,1	43	30

- 19.58 Le montant de 6 818 400 dollars, en baisse nette de 710 500 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2016-2017, permettra de financer 30 postes (1 D-1, 3 P-5, 6 P-4, 6 P-3, 2 P-2 et 12 AL) (6 456 000 dollars) et d'autres objets de dépense, dont les consultants, les experts, les voyages, les services contractuels, les frais généraux de fonctionnement et les fournitures et accessoires (362 400 dollars), pour exécuter le programme de travail relevant de ce sous-programme.
- 19.59 La baisse nette de 710 500 dollars s'explique principalement par : a) le transfert proposé d'un poste d'économiste hors classe (P-5) du Centre pour la réduction de la pauvreté par l'agriculture durable au sous-programme 8, composante 5 (Activités sous-régionales de développement en Asie du Sud-Est), pour renforcer l'assistance fournie aux pays d'Asie du Sud-Est dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, et le transfert proposé d'un poste d'économiste (P-4) au sous-programme 9 (Énergie), pour appuyer les incidences des politiques énergétiques à la fois sur le plan macroéconomique et en ce qui concerne les questions de financement; b) la suppression d'un poste d'assistant d'équipe (AL) compte tenu des gains d'efficacité que la Commission prévoit de réaliser au cours de l'exercice biennal 2018-2019. Cette baisse est en partie contrebalancée par l'effet-report de crédits ouverts pour la création d'un poste d'économiste (P-4), au cours de l'exercice biennal 2016-2017, en application de la résolution 70/248 A de l'Assemblée générale.
- 19.60 Au cours de l'exercice biennal 2018-2019, des ressources extrabudgétaires d'un montant estimé à 274 700 dollars permettront de financer l'organisation de réunions consacrées au financement du développement ainsi qu'aux Programmes d'action de Vienne et d'Istanbul. La diminution du montant estimatif des ressources extrabudgétaires s'explique par le transfert des activités de coopération technique du Centre pour la réduction de la pauvreté par l'agriculture durable au sous-programme 4 (Environnement et développement).

Sous-programme 2 Commerce, investissement et innovation

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 5 539 400 dollars

- 19.61 La responsabilité opérationnelle du sous-programme incombe à la Division du commerce, de l'investissement et de l'innovation, qui bénéficiera de l'appui du Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie. Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie décrite au sous-programme 2 du programme 16 du plan-programme biennal pour la période 2018-2019.

Tableau 19.15 Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Renforcer le commerce, l'investissement, le développement des entreprises, la science, la technologie et l'innovation au service du développement durable dans la région de l'Asie et du Pacifique

Réalisations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès	Mesure des résultats			
		2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013
a) Renforcement des politiques nationales fondées sur les faits en matière de commerce, d'investissement, de développement	Augmentation du nombre de documents, de déclarations et d'exposés de politique générale produits par les États membres témoignant d'un alignement sur les choix de politiques promus par la	Objectif	90		
		Estimation		85	
		Résultats effectifs			

Titre V Coopération régionale pour le développement

Réalisations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès	Mesure des résultats			
		2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013
	CESAP en matière de commerce, d'investissement, de développement des entreprises, de science, de technologie et d'innovation				
b) Amélioration et renforcement de la capacité des États membres de promouvoir le commerce, l'investissement, le développement des entreprises, la science, la technologie et l'innovation au service du développement durable ainsi que la prise en compte de la problématique hommes-femmes	Augmentation de la proportion de participants déclarant avoir amélioré leurs capacités de promouvoir le commerce, l'investissement, le développement des entreprises, la science, la technologie et l'innovation ainsi que la prise en compte de la dimension hommes-femmes grâce aux initiatives de la CESAP, notamment le Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie	Objectif	85		
		Estimation		85	
		Résultats effectifs			89
c) Renforcement de l'action régionale en faveur du commerce, de l'investissement, du développement des entreprises, de la science, de la technologie et de l'innovation au service du développement durable	Augmentation du nombre de parties prenantes aux mécanismes de mobilisation régionaux placés sous l'égide de la CESAP dans les domaines du commerce, de l'investissement, du développement des entreprises, de la science, de la technologie et de l'innovation	Objectif	30		
		Estimation		30	
		Résultats effectifs			56

Facteurs externes

- 19.62 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les contextes mondial, national et régional restent propices à une coopération continue en matière de commerce, d'investissement et d'autres questions financières, ainsi que de technologie et d'innovation; b) les institutions nationales sont disposées à fournir les informations nécessaires; c) des ressources extrabudgétaires suffisantes sont mobilisées pour que les activités de coopération technique aient la portée et l'ampleur nécessaires.

Produits

- 19.63 Les produits de l'exercice biennal 2018-2019 seront les suivants :

Tableau 19.16 **Produits par catégories**

Produits	Quantité
Services d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts, et rapports correspondants (budget ordinaire)	
<i>Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique</i>	
Documentation destinée aux organes délibérants	
1. Rapports sur les questions relatives au commerce et aux investissements (2018, 2019)	2

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
2. Rapports du Conseil d'administration du Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie (2018, 2019)	2
3. Rapports sur les questions relatives à la science, à la technologie et à l'innovation (2018, 2019)	2
<i>Comité du commerce et de l'investissement de la CESAP</i>	
Services fonctionnels pour les réunions	
4. Séances plénières (2019)	6
Documentation destinée aux organes délibérants	
5. Rapport du Comité du commerce et de l'investissement (2019)	1
6. Rapports sur les grandes questions relatives au commerce et à l'investissement (2019)	4
<i>Comité des technologies de l'information et de la communication, de la science, de la technologie et de l'innovation de la CESAP</i>	
Documentation destinée aux organes délibérants	
7. Rapport sur les grandes questions relatives à la science, à la technologie et à l'innovation (2018)	1
<i>Groupe spécial d'experts</i>	
Réunions de groupes d'experts sur:	
8. Les questions nouvelles en matière de commerce et d'investissement (2019)	1
9. Les questions nouvelles en matière de science, de technologie et d'innovation (2018)	1
<i>Assistance aux organes intergouvernementaux et aux représentants et rapporteurs des Nations Unies dans le cadre de leurs mandats établis</i>	
10. Conseil d'administration du Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie	2
11. Comité permanent de l'Accord commercial Asie-Pacifique	2
12. Conseil des administrateurs du Forum des entreprises du bassin du Mékong	2
13. Conseil consultatif des entreprises de la CESAP et Réseau de l'entreprise durable de la CESAP (y compris ses équipes spéciales)	2
14. Groupe directeur intergouvernemental intérimaire sur la facilitation du commerce transfrontière sans papier	2
15. Groupe de travail thématique sur le commerce relevant du Programme spécial des Nations Unies pour les pays d'Asie centrale	2
Autres activités de fond (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)	
Publications en série	
16. <i>Rapport sur le commerce et l'investissement en Asie et dans le Pacifique</i> (2018, 2019)	2
17. <i>Studies in Trade, Investment and Innovation</i> (1 en 2018 et 2 en 2019)	3
18. <i>Science, Technology and Innovation in Asia and the Pacific</i> (2018)	1
Brochures, fiches d'information, planches murales et pochettes de documentation	
19. Bulletins d'information sur la facilitation du commerce (version électronique) (2 en 2018 et 2 en 2019)	4
20. Activités de la CESAP dans le domaine du commerce et des investissements : passé, présent et futur	1
21. Fiches-pays et dossiers-pays établis parallèlement au rapport sur le commerce et l'investissement en Asie et dans le Pacifique	2
22. Notes d'information sur la base de données sur les accords relatifs au commerce et à l'investissement dans la région Asie-Pacifique	2
Activités ou documentation techniques	

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
23. Base de données sur les accords relatifs au commerce et à l'investissement dans la région Asie-Pacifique	2
24. Base de données exhaustive sur les coûts du commerce	2
25. Documents de travail sur les aspects essentiels du commerce et de l'investissement en Asie et dans le Pacifique (2 en 2018 et 2 en 2019)	4
26. Trade Insights (4 en 2018 et 4 en 2019)	8
27. Indicateurs de résultats commerciaux relatifs aux mesures non tarifaires (1 en 2018 et 1 en 2019)	2
28. Rapport sur la facilitation des échanges et la mise en œuvre des principes du commerce dématérialisé (2019)	1
29. Ressources en ligne du Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie sur le transfert de technologie et les systèmes d'innovation nationaux, notamment Asia-Pacific Tech Monitor (1 en 2018 et 1 en 2019)	2
30. Publication périodique du Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie, intitulée Value Added Technology Information Service (1 en 2018 et en 2019)	2
31. Documents de référence sur la négociation d'accords commerciaux préférentiels	1
Audiovisuel	
32. Production de supports électroniques, multimédia, d'apprentissage en ligne et de référence sur les thèmes du commerce et de l'investissement destinés à figurer dans le rapport sur le commerce et l'investissement en Asie et dans le Pacifique, notamment en vue de promouvoir les objectifs de développement durable relatifs au commerce et l'intégration régionale	2
Projets opérationnels	
Projets de renforcement des capacités des États membres et autres parties prenantes afin de les aider à élaborer et à mettre en œuvre des politiques et programmes sur:	
33. Les activités de recherche utiles sur le commerce et l'investissement (y compris par le biais du Réseau Asie-Pacifique de recherche et de formation sur le commerce)	1
34. Les politiques relatives au commerce et à l'investissement	1
35. Les mesures de facilitation du commerce (y compris par l'intermédiaire du Réseau d'experts des Nations Unies pour le commerce sans papier en Asie-Pacifique)	1
36. La présence des petites et moyennes entreprises sur les marchés mondiaux et la promotion de pratiques commerciales durables	1
37. Les systèmes d'innovation et les politiques relatives à la science, à la technologie et à l'innovation fondées sur les faits	1
38. Le transfert et la mise au point de technologies	1

19.64 La répartition des ressources prévues pour le sous-programme 2 est indiquée dans le tableau 19.17.

Tableau 19.17 **Ressources nécessaires : sous-programme 2**

	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2016-2017	2018-2019 (avant actualisation des coûts)	2016-2017	2018-2019
Budget ordinaire				
Postes	5 919,2	5 350,0	27	25
Autres objets de dépense	223,5	189,4	—	—
Total partiel	6 142,7	5 539,4	27	25
Ressources extrabudgétaires	3 397,2	2 166,1	14	8
Total	9 539,9	7 705,5	41	33

- 19.65 Le montant de 5 539 400 dollars, soit une diminution nette de 603 300 dollars par rapport au montant des crédits ouverts pour l'exercice biennal 2016-2017, permettra de financer 25 postes (1 D-1, 3 P-5, 4 P-4, 4 P-3, 3 P-2 et 10 AL) (5 530 000 dollars) et d'autres objets de dépense, notamment les services de consultants et d'experts, les voyages, les services contractuels, les dépenses générales de fonctionnement et le mobilier et le matériel (189 400 dollars) et de mettre en œuvre le programme de travail relevant du sous-programme.
- 19.66 Cette diminution nette de 603 300 dollars tient principalement au fait qu'il est proposé de transférer un poste d'économiste hors classe (P-5) au sous-programme 9 (Énergie), afin d'aider au mieux les pays à mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030, y compris grâce à des technologies permettant l'utilisation durable de l'énergie, ainsi qu'un poste de chef de section (P-5) à la composante direction exécutive et administration, comme indiqué au paragraphe 19.51 ci-dessus. Cette baisse est en partie annulée par l'effet-report sur l'exercice biennal d'un poste d'économiste (P-4) créé lors de l'exercice biennal 2016-2017, en application des dispositions de la résolution 70/248 de l'Assemblée générale.
- 19.67 Pendant l'exercice biennal 2018-2019, des ressources extrabudgétaires d'un montant estimé à 2 166 100 dollars serviraient à mener à bien le programme de travail relevant du sous-programme. La diminution du montant estimatif des ressources extrabudgétaires s'explique par le transfert des activités de coopération technique du Centre pour la mécanisation agricole durable au sous-programme 4 (Environnement et développement).

Sous-programme 3 Transports

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 5 659 200 dollars

- 19.68 La responsabilité opérationnelle du sous-programme incombe à la Division des transports. Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie décrite au sous-programme 3 du programme 16 du plan-programme biennal pour la période 2018-2019.

Tableau 19.18 **Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats**

Objectif de l'Organisation : Renforcer la mobilité et l'interconnexion des réseaux de transport en faveur du développement durable en Asie et dans le Pacifique

Réalisations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		Mesure des résultats			
			2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013
a) Amélioration des politiques et programmes fondés sur les faits dans le domaine des transports, qui prennent en compte le développement durable et la dimension hommes-femmes	Augmentation du nombre de politiques, de programmes et d'initiatives en matière de transports élaborés par les États membres, qui prennent en compte le développement durable et la dimension hommes-femmes, conformément aux choix de politiques promus par la CESAP	Objectif	100	95	90	80
		Estimation		90	80	80
		Résultats effectifs			90	80
b) Amélioration et renforcement de la capacité des États membres de promouvoir le commerce, l'investissement, le développement des entreprises, la science, la technologie et l'innovation au service du développement durable ainsi que la prise en compte de la problématique hommes-femmes	i) Augmentation du nombre de plans, projets et programmes en faveur du développement d'infrastructures de transport afin d'accroître l'interconnexion physique et l'intégration intermodale, conformément aux recommandations de la CESAP	Objectif	76	73	70	60
		Estimation		70	60	60
		Résultats effectifs			70	60
	ii) Augmentation du nombre d'États membres de la CESAP qui sont signataires d'accords mondiaux, régionaux et sous-régionaux relatifs au transport ou qui en sont parties	Objectif	80	75	70	65
		Estimation		70	65	65
		Résultats effectifs			70	65
c) Renforcement de l'action régionale en faveur du commerce, de l'investissement, du développement des entreprises, de la science, de la technologie et de l'innovation au service du développement durable	Augmentation du nombre de mesures (utilisation de systèmes électroniques, simplification des formalités, harmonisation des documents) en faveur de l'adoption ou de la mise en place par les États membres de réseaux de transport et de logistique internationaux efficaces, conformément aux recommandations de la CESAP	Objectif	10			
		Estimation				
		Résultats effectifs				

Facteurs externes

- 19.69 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les gouvernements des États membres de la CESAP et des membres associés sont disposés à collaborer et sont à même d'exécuter les projets et programmes proposés au cours de l'exercice; b) des ressources extrabudgétaires suffisantes sont mobilisées pour que les activités de coopération technique aient la portée et l'ampleur nécessaires.

Produits

- 19.70 Les produits de l'exercice biennal 2018-2019 seront les suivants :

Tableau 19.19 Produits par catégories

Produits	Quantité
Services d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts, et rapports correspondants (budget ordinaire)	
<i>Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique</i>	
Documentation destinée aux organes délibérants	
1. Rapports sur les questions relatives au transport (2018, 2019)	2
<i>Comité des transports</i>	
Services fonctionnels pour les réunions	
2. Séances plénières (2018)	6
Documentation destinée aux organes délibérants	
3. Rapport du Comité des transports (2018)	1
4. Rapports sur les grandes questions relatives aux transports (2018)	3
<i>Groupes spéciaux d'experts</i>	
5. Réunion du groupe d'experts sur le transport rural (2018)	1
6. Réunion du groupe d'experts sur l'utilisation des nouvelles technologies en faveur de l'interconnexion des réseaux de transport régionaux (2019)	1
7. Réunion du groupe d'experts sur l'harmonisation des normes et règles techniques et opérationnelles de transport (2019)	1
<i>Assistance aux organes intergouvernementaux et aux représentants et rapporteurs des Nations Unies dans le cadre de leurs mandats établis</i>	
8. Groupe de travail thématique sur le transport durable, les opérations de transit et l'interconnexion des réseaux de transport relevant du Programme spécial des Nations Unies pour les pays d'Asie centrale (2018, 2019)	2
9. Équipe spéciale sur la facilitation du commerce et des transports relevant du Réseau de l'entreprise durable de la CESAP	2
Groupe de travail sur :	
10. Le réseau routier asiatique (2019)	1
11. Le réseau ferroviaire transasiatique (2019)	1
12. Les ports secs (2019)	1
Autres activités de fond (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)	
Publications en série	
13. <i>Review of Sustainable Transport Connectivity in Asia and the Pacific</i> (2019)	1
14. <i>Transport and Communications Bulletin for Asia and the Pacific</i> (2018, 2019)	2
Publications isolées	
15. Série de monographies sur des approches innovantes pour le transport rural (2018)	1
Activités ou documentation techniques	
16. Progrès accomplis sur le plan régional dans le cadre de la Décennie d'action pour la sécurité routière (2019)	1
17. Mise à jour de la base de données des systèmes d'information géographique (SIG)	1
18. Cartes du réseau routier asiatique et du réseau ferroviaire transasiatique (2018, 2019)	2
19. Bonnes pratiques en matière de planification, d'élaboration et de mise en œuvre des couloirs de transport intermodal (2019)	1
20. Mise à jour des outils facilitation des transports (2019)	1

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
21. Harmonisation des normes, règles et règlements en faveur de la facilitation des transports (2019)	1
Coopération technique (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)	
Stages, séminaires et ateliers	
22. Programme de formation des formateurs pour les prestataires de services logistiques (2019)	1
Projets opérationnels	
Projets de renforcement des capacités des États membres afin de les aider à planifier, élaborer et mettre en œuvre des politiques, programmes et mesures sur :	
23. Les systèmes de transport dans les zones rurales et urbaines	1
24. La sécurité routière	1
25. Les technologies liées aux transports	1
26. Le système de transport intermodal intégré	2
27. L'interconnexion des réseaux de transport dans les pays en développement sans littoral et le petits États insulaires en développement	1
28. Les mesures de facilitation des transports	1
29. Les services de transport et de logistique	1

19.71 La répartition des ressources prévues pour le sous-programme 3 est indiquée dans le tableau 19.20.

Tableau 19.20 **Ressources nécessaires : sous-programme 3**

	<i>Ressources (milliers de dollars É.-U.)</i>		<i>Postes</i>	
	<i>2016-2017</i>	<i>2018-2019 (avant actualisation des coûts)</i>	<i>2016-2017</i>	<i>2018-2019</i>
Budget ordinaire				
Postes	5 623,9	5 509,5	26	25
Autres objets de dépense	170,8	149,7	–	–
Total partiel	5 794,7	5 659,2	26	25
Ressources extrabudgétaires	1 958,5	850,0	–	–
Total	7 753,2	6 509,2	26	25

19.72 Le montant de 5 659 200 dollars, soit une diminution nette de 135 500 dollars par rapport au montant des crédits ouverts pour l'exercice biennal 2016-2017, permettra de financer 25 postes (1 D-1, 3 P-5, 6 P-4, 3 P-3, 2 P-2 et 10 AL) (5 509 500 dollars) et d'autres objets de dépense, notamment les services de consultants et d'experts, les voyages, les services contractuels, les dépenses générales de fonctionnement et le mobilier et le matériel (149 700 dollars) et de mettre en œuvre le programme de travail relevant du sous-programme.

19.73 Cette diminution de 135 500 dollars tient principalement à la suppression d'un poste d'assistant d'équipe (AL) compte tenu des gains d'efficacité que la CESAP prévoit de réaliser au cours de l'exercice biennal 2018-2019.

- 19.74 Pendant l'exercice biennal 2018-2019, des ressources extrabudgétaires d'un montant estimé à 850 000 dollars viendraient compléter les ressources prévues au budget ordinaire afin de mener à bien le programme de travail du sous-programme.

Sous-programme 4 Environnement et développement

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 5 671 700 dollars

- 19.75 La responsabilité opérationnelle du sous-programme incombe à la Division de l'environnement et du développement, avec l'appui du Centre pour la réduction de la pauvreté par l'agriculture durable et du Centre pour la mécanisation agricole durable. Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie décrite au sous-programme 4 du programme 16 du plan-programme biennal pour la période 2018-2019.

Tableau 19.21 Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Promouvoir un mode de développement qui intègre les dimensions économique, environnementale et sociale de la durabilité, grâce à une gestion plus efficace des ressources naturelles et à un environnement qui contribue au bien-être humain et à la prospérité commune des zones urbaines et rurales en Asie et dans le Pacifique

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès	Mesure des résultats			
			2018-2019	2016-2017	2014-2015 2012-2013
a) Amélioration des politiques, stratégies et cadres fondés sur les faits intégrant les trois dimensions du développement durable, ainsi que la problématique hommes-femmes, au niveau national et dans les zones urbaines et rurales	Augmentation du nombre de politiques, stratégies et cadres élaborés par les États membres et autres parties prenantes pour intégrer les trois dimensions du développement durable, ainsi que la problématique hommes-femmes, au niveau national et dans les zones urbaines et rurales, conformément aux recommandations de la CESAP	Objectif	10		
		Estimation		10	
		Résultats effectifs			29
b) Amélioration de la capacité des États membres et autres parties prenantes d'intégrer les trois dimensions du développement durable, ainsi que la problématique hommes-femmes, aux politiques, stratégies et cadres au niveau national et dans les zones urbaines et rurales	Augmentation de la proportion des entités interrogées participant aux initiatives de la CESAP qui indiquent avoir appliqué les connaissances acquises en matière d'intégration des trois dimensions du développement durable, ainsi que de la problématique hommes-femmes, dans les politiques, stratégies et cadres au niveau national et dans les zones urbaines et rurales	Objectif	70		
		Estimation			
		Résultats effectifs			

Titre V Coopération régionale pour le développement

Réalisations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès	Mesure des résultats			
		2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013
c) Amélioration de la coopération et de la promotion d'une intégration équilibrée des trois dimensions du développement durable dans les politiques, stratégies et cadres au niveau national et dans les zones urbaines et rurales	Augmentation du nombre d'initiatives régionales placées sous l'égide de la CESAP intégrant les trois dimensions du développement durable au niveau national et dans les zones urbaines et rurales	Objectif	10		
		Estimation	10		
		Résultats effectifs		20	

Facteurs externes

- 19.76 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les États membres tiennent compte des grandes tendances régionales (notamment l'évolution démographique et le développement économique) lors de la mise en œuvre de leurs stratégies de développement durable et d'élimination de la pauvreté; b) les conditions économiques, sociales et politiques des pays cibles restent stables; c) les institutions publiques et les organisations de la société civile disposent des ressources humaines et financières nécessaires pour coopérer efficacement; d) des ressources extrabudgétaires suffisantes sont mobilisées pour que les activités de coopération technique aient la portée et l'ampleur nécessaires.

Produits

- 19.77 Les produits de l'exercice biennal 2018-2019 seront les suivants :

Tableau 19.22 **Produits par catégories**

Produits	Quantité
Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts, et rapports correspondants (budget ordinaire)	
<i>Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique</i>	
Documentation destinée aux organes délibérants	
1. Rapports sur les questions relatives à l'environnement et au développement (2018, 2019)	2
2. Rapports du Conseil d'administration du Centre pour la réduction de la pauvreté par l'agriculture durable (2018, 2019)	2
3. Rapports du Conseil d'administration du Centre pour la mécanisation agricole durable (2018, 2019)	2
<i>Comité de l'environnement et du développement</i>	
Services fonctionnels pour les réunions	
4. Séances plénières (2018)	5
Documentation destinée aux organes délibérants	
5. Rapport du Comité de l'environnement et du développement (2018)	1
6. Rapports sur les questions relatives à l'environnement et au développement (2018)	1
<i>Forum Asie-Pacifique pour le développement durable</i>	
Services fonctionnels pour les réunions	
7. Séances plénières (2018, 2019)	6

Produits	Quantité
Documentation destinée aux organes délibérants	
8. Rapports sur les résultats du Forum Asie-Pacifique pour le développement durable (2018, 2019)	2
9. Rapports sur les questions relatives au développement durable (2018, 2019)	2
<i>Groupes spéciaux d'experts</i>	
10. Réunions préparatoires sous-régionales annuelles du Forum Asie-Pacifique pour le développement durable organisées pour : a) le Pacifique; b) l'Asie de l'Est et du Nord-Est; c) l'Asie du Nord et l'Asie centrale; d) l'Asie du Sud et du Sud-Ouest; e) l'Asie du Sud-Est (2018, 2019)	10
Réunions de groupes d'experts sur:	
11. Les perspectives régionales s'agissant de la mise en œuvre des programmes relatifs à l'environnement et au développement convenus au niveau international (2018, 2019)	2
12. Les villes durables et résilientes dans la région de l'Asie et du Pacifique (2018)	1
13. Le développement urbain durable dans la région de l'Asie et du Pacifique (2019)	1
<i>Assistance aux organes intergouvernementaux et aux représentants et rapporteurs des Nations Unies dans le cadre de leurs mandats établis</i>	
14. Conseil d'administration du Centre pour la réduction de la pauvreté par l'agriculture durable (2018, 2019)	2
15. Conseil d'administration du Centre pour la mécanisation agricole durable (2018, 2019)	2
16. Réunions annuelles du Réseau Asie-Pacifique pour les essais de machines agricoles (2018, 2019)	2
17. Groupe de travail thématique sur l'eau, l'énergie et l'environnement (questions environnementales) relevant du Programme spécial des Nations Unies pour les pays d'Asie centrale (2018, 2019)	2
18. Équipe spéciale sur les entreprises vertes relevant du Réseau de l'entreprise durable de la CESAP	2
Autres activités de fond (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)	
Publications en série	
19. Série de documents sur l'environnement et le développement (2018, 2019)	2
Publications isolées	
20. <i>Asia-Pacific Cities 2019: Implementation of Sustainable Development Goals and the New Urban Agenda</i> (2019)	1
21. Rapport thématique sur les objectifs de développement durable (2018, 2019)	2
Brochures, fiches d'information, planches murales et pochettes de documentation	
22. Services d'information et base de données sur la réduction de la pauvreté par l'agriculture durable	2
23. <i>Palawija Forum</i> (trois fois par an)	6
Activités ou documentation techniques	
24. Mise à jour et gestion du portail de données en ligne consacré aux objectifs de développement durable	1
25. Notes d'orientation sur: a) la viabilité environnementale du développement économique et social, notamment par l'adaptation au changement climatique ainsi que l'atténuation de ses effets; b) la gestion durable des ressources naturelles, y compris de l'eau; c) le développement urbain durable et inclusif	3
26. Mise à jour et gestion de la plateforme régionale en ligne consacrée au développement durable, y compris la gestion des modules de formation accessibles en ligne	1
27. Documents d'information et modules sur les innovations technologiques et l'agriculture durable aux fins du développement rural	2
28. Notes d'orientation et documents de travail : examen régional des progrès concernant l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de politiques en matière d'agriculture durable	2
29. Directives et manuels de formation relatifs à une base de données régionale sur la mécanisation agricole	2
30. Manuels de formation sur les codes du Réseau Asie-Pacifique pour les essais de machines agricoles et mise à jour de ces derniers	6

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
Manifestations spéciales	
31. Journée mondiale de l'habitat	2
32. Journée mondiale des villes	2
33. Journée mondiale de l'environnement	2
Services fonctionnels pour les réunions interorganisations	
34. Groupe de travail thématique sur la pauvreté et la faim relevant du Mécanisme de coordination régionale pour l'Asie et le Pacifique (semestriel) (2018, 2019)	2
35. Réunions consultatives interorganisations régionales sur la bonne gouvernance urbaine (2018, 2019)	2
36. Équipe spéciale d'ONU-Eau sur la coordination au niveau régional (2018, 2019)	2
Coopération technique (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)	
Stages, séminaires et ateliers	
37. Forum régional sur la mécanisation agricole durable en Asie et dans le Pacifique	2
38. Septième Forum Asie-Pacifique de l'urbanisation	1
39. Forums régionaux et sous-régionaux sur l'adoption d'une approche écologique de la croissance économique en faveur de la réalisation des objectifs de développement durable	4
Ateliers sur les thèmes suivants :	
40. L'évaluation de l'agriculture durable aux fins de la sécurité alimentaire et de l'atténuation de la pauvreté	1
41. La base de données régionale sur la mécanisation agricole	1
42. Le renforcement des ressources humaines dans le domaine de la mécanisation agricole durable	1
43. L'alliance pour une agriculture respectueuse de l'environnement en Asie et dans le Pacifique	1
Projets opérationnels	
Projets de renforcement des capacités des États membres sur:	
44. La mise en œuvre des objectifs de développement durable (domaines de travail intersectoriels)	1
45. Le suivi et l'examen nationaux du Programme de développement durable à l'horizon 2030, en particulier pour les pays ayant des besoins particuliers	1
46. L'appui au Programme de développement durable à l'horizon 2030 grâce à la croissance verte	1
47. Les changements et la résilience climatiques grâce à la tenue de dialogues sur les politiques et le partage d'expérience et d'informations	1
48. Le renforcement de la coopération et des capacités régionales afin d'adapter les programmes de développement au plan mondial	1
49. La gestion durable des ressources naturelles, y compris de l'eau	1
50. La promotion d'une intégration équilibrée de la viabilité socioéconomique et environnementale en matière d'agriculture et de développement rural	1
51. Le renforcement des politiques et des innovations technologiques aux fins de l'agriculture durable	1
52. L'élaboration et la mise en œuvre de politiques et stratégies en faveur de la mécanisation agricole durable, notamment grâce au développement du Réseau Asie-Pacifique pour les essais de machines agricoles	1
53. Le renforcement de la capacité des pays d'améliorer les bases de données nationales sur la mécanisation agricole	2
54. Le renforcement de la capacité des associations de machines agricoles	2

19.78 La répartition des ressources prévues pour le sous-programme 4 est indiquée dans le tableau 19.23.

Tableau 19.23 Ressources nécessaires : sous-programme 4

	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2016-2017	2018-2019 (avant actualisation des coûts)	2016-2017	2018-2019
Budget ordinaire				
Postes	4 827,1	5 044,2	23	23
Autres objets de dépense	390,1	627,5	–	–
Total partiel	5 217,2	5 671,7	23	23
Ressources extrabudgétaires	1 546,8	4 753,6	1	20
Total	6 764,0	10 425,3	24	43

- 19.79 Le montant de 5 671 700 dollars, soit une augmentation de 454 500 dollars par rapport au montant des crédits ouverts pour l'exercice biennal 2016-2017, permettra de financer 23 postes (1 D-1, 2 P-5, 6 P-4, 3 P-3, 2 P-2 et 9 AL) (5 044 200 dollars) et d'autres objets de dépense, notamment les services de consultants et d'experts, les voyages, les services contractuels, les dépenses générales de fonctionnement et le mobilier et le matériel (627 500 dollars) et de mettre en œuvre le programme de travail de la CESAP relevant du sous-programme.
- 19.80 Cette augmentation de 454 500 dollars tient principalement et à l'effet-report sur l'exercice biennal d'un poste temporaire d'administrateur de programmes (P-4) créé en 2016-2017, en application des dispositions de la résolution 71/272 A de l'Assemblée générale, ainsi qu'à l'augmentation des autres objets de dépenses relevant des services de consultants et d'experts et des voyages du personnel approuvés au titre du sous-programme conformément à ladite résolution.
- 19.81 Pendant l'exercice biennal 2018-2019, des ressources extrabudgétaires d'un montant estimé à 4 753 600 dollars viendraient compléter les ressources prévues au budget ordinaire afin de mener à bien le programme de travail du sous-programme. L'augmentation du montant estimatif des ressources extrabudgétaires s'explique par le transfert des activités de coopération technique du Centre pour la réduction de la pauvreté par l'agriculture durable, au titre du sous-programme 1 (Politique macroéconomique, réduction de la pauvreté et financement du développement), et des activités du Centre pour la mécanisation agricole durable, au titre du sous-programme 2 (Commerce, investissement et innovation).

Sous-programme 5

Technologies numériques et réduction et gestion des risques de catastrophe

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 4 729 600 dollars

- 19.82 La responsabilité opérationnelle du sous-programme incombe à la Division des technologies de l'information et des communications au service de la réduction des risques de catastrophe, qui bénéficiera de l'appui du Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et des communications pour le développement et du Centre Asie-Pacifique pour le développement de la gestion de l'information sur les catastrophes. Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie décrite au sous-programme 5 du programme 16 du plan-programme biennal pour la période 2018-2019.

Tableau 19.24 Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Promouvoir les technologies numériques, les applications des techniques spatiales et la réduction et la gestion des risques de catastrophe aux fins du développement résilient et durable en Asie et dans le Pacifique

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès	Mesure des résultats			
			2018-2019	2016-2017	2014-2015 2012-2013
a) Renforcement des mécanismes régionaux pour faire face efficacement aux difficultés et aux possibilités communes en matière de technologies numériques, d'applications des techniques spatiales et de réduction et de gestion des risques de catastrophe aux fins du développement résilient et durable	i) Augmentation du nombre d'initiatives de coopération placées sous l'égide de la CESAP (mécanismes, projets et programmes de coopération régionale) visant à faire face aux difficultés et aux possibilités communes en matière de technologies numériques, d'applications des techniques spatiales et de réduction et de gestion des risques de catastrophe	Objectif	9		
		Estimation		8	
		Résultats effectifs			
b) Amélioration des politiques fondées sur les faits en matière de technologies numériques, d'applications des techniques spatiales et de réduction et de gestion des risques de catastrophe aux fins du développement résilient et durable, la problématique hommes-femmes étant prise en compte	ii) Augmentation du nombre de documents finals, de déclarations et de décisions des États membres favorables à la coopération régionale en matière de technologies numériques, d'applications des techniques spatiales et de réduction et de gestion des risques de catastrophe, conformément aux recommandations de la CESAP	Objectif	15		
		Estimation			
		Résultats effectifs			
c) Renforcement de la capacité des États membres d'utiliser les technologies numériques, les applications des techniques spatiales et les stratégies de réduction et de gestion des risques de catastrophe au service du développement résilient et durable	i) Augmentation de la part des participants interrogés indiquant être mieux à même d'utiliser les technologies numériques, les applications des techniques spatiales et les stratégies de réduction et de gestion des risques de catastrophe aux fins du développement durable et résilient, à la suite d'activités organisées par la CESAP, et notamment par le Centre Asie-Pacifique pour le développement de la gestion de l'information sur les catastrophes	Objectif	60		
		Estimation			
		Résultats effectifs			

Titre V Coopération régionale pour le développement

Réalisations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès	Mesure des résultats			
		2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013
	ii) Augmentation du nombre d'États membres qui, dans le cadre de leurs initiatives de formation, reprennent ou s'inspirent des modules ou des programmes de formation créés par la CESAP, et notamment par le Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et des communications pour le développement	Objectif Estimation Résultats effectifs	40		

Facteurs externes

- 19.83 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les États membres sont prêts à collaborer dans les domaines des technologies numériques, des applications des techniques spatiales et des systèmes d'information géographique, ainsi que de la réduction et de la gestion des risques de catastrophe; b) des ressources extrabudgétaires suffisantes sont mobilisées pour que les activités de coopération technique aient la portée et l'ampleur nécessaires.

Produits

- 19.84 Les produits de l'exercice biennal 2018-2019 seront les suivants :

Tableau 19.25 **Produits par catégories**

Produits	Quantité
Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts, et rapports correspondants (budget ordinaire)	
<i>Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique</i>	
Documentation destinée aux organes délibérants	
1. Rapports sur les questions relatives à l'environnement et au développement (2018, 2019)	2
2. Rapports du Conseil d'administration du Centre pour la réduction de la pauvreté par l'agriculture durable (2018, 2019)	2
3. Rapports du Conseil d'administration du Centre pour la mécanisation agricole durable (2018, 2019)	2
<i>Comité des technologies de l'information et de la communication, de la science, de la technologie et de l'innovation de la CESAP</i>	
Services fonctionnels pour les réunions	
4. Séances plénières (2018)	6
Documentation destinée aux organes délibérants	
5. Rapport du Comité des technologies de l'information et de la communication, de la science, de la technologie et de l'innovation (2018)	1
6. Rapport sur les principales questions liées aux technologies de l'information et de la communication (2018)	1
7. Rapport sur la mise en œuvre du plan directeur de l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information (2018)	1
<i>Comité de la réduction des risques de catastrophe de la CESAP</i>	
Services fonctionnels pour les réunions	

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
8. Séances plénières (2019)	6
Documentation destinée aux organes délibérants	
9. Rapport du Comité de la réduction des risques de catastrophe (2019)	1
10. Rapport sur les principales questions liées à l'intégration de la réduction et de la gestion des risques de catastrophe dans des plans et des stratégies de développement durable (2019)	1
<i>Groupes spéciaux d'experts</i>	
11. Réunion d'un groupe d'experts sur la coopération régionale en matière d'applications des techniques spatiales aux fins du développement durable (2018)	1
12. Consultation d'un groupe d'experts sur les mécanismes de financement de l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information (2018)	1
13. Réunion d'un groupe d'experts sur la coopération régionale en matière de réduction des risques de catastrophe et de résilience aux fins du développement durable (2019)	1
<i>Assistance aux organes intergouvernementaux ainsi qu'aux représentants et aux rapporteurs dans l'exécution de leurs mandats</i>	
14. Programme spécial des Nations Unies pour les pays d'Asie centrale : Groupe de travail thématique sur le développement fondé sur le savoir (2018 et 2019)	2
15. Conseil d'administration du Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et des communications pour le développement (2018 et 2019)	2
16. Conseil d'administration du Centre Asie-Pacifique pour le développement de la gestion de l'information sur les catastrophes (2018 et 2019)	2
17. Réseau de l'entreprise durable de la CESAP – Équipe spéciale pour la réduction des risques de catastrophe	2
18. Réseau de l'entreprise durable de la CESAP – Équipe spéciale sur l'économie numérique	2
Autres activités de fond (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)	
<i>Publications en série</i>	
19. <i>Asia-Pacific Disaster Report</i> (2019)	1
Brochures, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation	
20. Produits d'information sur les technologies de l'information et des communications et sur la réduction et la gestion des risques de catastrophe dans la région de la CESAP, et actualisation en continu des portails et des plates-formes d'échanges en ligne sur les technologies numériques et la réduction des risques de catastrophe (2018 et 2019)	2
21. Brochure sur les programmes de formation du Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et des communications pour le développement (2019)	1
22. Note d'information du Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et des communications pour le développement (2018 et 2019)	2
23. Brochure sur les programmes de formation du Centre Asie-Pacifique pour le développement de la gestion de l'information sur les catastrophes (2018 et 2019)	2
<i>Activités ou documentation techniques</i>	
24. Analyse des nouvelles tendances et de l'évolution des technologies de l'information et des communications, et mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, en particulier pour les pays ayant des besoins particuliers (2018 et 2019)	3
25. Développement de l'accès au haut débit dans le cadre de la mise en place de l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information (2018)	1
26. Série de documents de travail sur la résilience des infrastructures (2019)	1
27. Documents de travail sur les infrastructures à haut débit et l'accès au numérique (2018)	2
28. Tendances concernant les catastrophes et leurs effets, l'accent étant mis sur les petits États insulaires en développement du Pacifique et la problématique hommes-femmes (2018)	1
29. Document d'orientation technique sur la mise en œuvre régionale des objectifs de développement durable relatifs à la réduction des risques de catastrophe (2018)	1
30. Document d'orientation technique sur les bonnes pratiques et les nouvelles tendances en matière d'applications des technologies et des données géospatiales au service des objectifs de développement durable (2018)	1

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
31. Outils géospatiaux utilisés pour soutenir la mise en œuvre des objectifs de développement durable en Asie et dans le Pacifique (2019)	1
32. Module de formation sur les technologies de l'information et des communications au service du développement à l'intention des responsables gouvernementaux et d'autres groupes de bénéficiaires (2018 et 2019)	2
33. Série d'études de cas consacrées à l'informatique et aux communications au service du développement, et notamment de la mise en œuvre, sur le plan sous-régional, du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (2018 et 2019)	2
34. Série d'études consacrées au partage des connaissances en matière d'informatique et de communications au service du développement (2019)	1
35. Exposé sur les tendances en matière d'informatique et de communications au service du développement (2019)	2
36. Mise à jour de la plateforme collaborative en ligne visant à renforcer les capacités d'utiliser l'informatique et des communications au service du développement (2018 et 2019)	2
37. Mise à jour du Campus virtuel du Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et des communications pour le développement (2018 et 2019)	2
38. Directives pour l'élaboration et la gestion de bases de données sur les catastrophes et d'infrastructures de données géospatiales (2019)	1
Services fonctionnels pour les réunions interinstitutions	
39. Groupe d'experts Organisation météorologique mondiale (OMM)/CESAP des cyclones tropicaux (2018 et 2019)	2
40. Comité CESAP/OMM des typhons (2018 et 2019)	2
41. Groupe de travail thématique du Mécanisme de coordination régionale pour l'Asie et le Pacifique sur la réduction des risques de catastrophes et la résilience (2018 et 2019)	2
42. Comité consultatif intergouvernemental sur le Programme régional pour les applications spatiales au service du développement durable (2018 et 2019)	2
43. Réunion sur l'examen régional de la mise en œuvre des grandes orientations du Sommet mondial sur la société de l'information (2018)	1
44. Groupe de travail régional interorganisations sur les technologies de l'information et des communications (2018 et 2019)	2
Coopération technique (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)	
Stages, séminaires et ateliers	
45. Atelier de renforcement des capacités en matière de technologies de l'information et des communications au service du développement à l'intention d'autres groupes de bénéficiaires (2 en 2018 et 3 en 2019)	5
46. Atelier de renforcement des capacités dans le cadre du Programme de formation aux principes fondamentaux des technologies de l'information et des communications à l'intention des responsables gouvernementaux, dispensé par le Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et des communications pour le développement (2 en 2018 et 2 en 2019)	4
47. Atelier visant à promouvoir l'éducation aux technologies de l'information et des communications au service du développement auprès des étudiants et des jeunes (2018 et 2019)	2
48. Réunion de partenaires du Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et des communications pour le développement (2018 et 2019)	2
Projets opérationnels	
Projets de renforcement des capacités à l'intention des États membres dans les domaines suivants :	
49. Dispositif d'alerte rapide en cas de tsunami ou de catastrophe côtière et climatique	1
50. Applications des techniques spatiales et applications géospatiales au service du développement durable	1
51. Résilience électronique et extension de la desserte numérique	1
52. Catastrophes transfrontières, y compris tempêtes de sable et de poussière	1
53. Exploitation des technologies numériques aux fins du développement durable	1
54. Gestion de l'information sur les catastrophes	1

19.85 La répartition des ressources prévues pour le sous-programme 5 est indiquée dans le tableau 19.26.

Tableau 19.26 **Ressources nécessaires : sous-programme 5**

	<i>Ressources (en milliers de dollars É.-U.)</i>		<i>Postes</i>	
	<i>2016-2017</i>	<i>2018-2019 (avant actualisation des coûts)</i>	<i>2016-2017</i>	<i>2018-2019</i>
Budget ordinaire				
Postes	4 696,1	4 581,7	22	21
Autres objets de dépense	144,7	147,9	-	-
Total partiel	4 840,8	4 729,6	22	21
Ressources extrabudgétaires	8 394,7	10 573,8	10	22
Total	13 235,5	15 303,4	32	43

19.86 Le montant de 4 729 600 dollars, en baisse de 111 200 dollars par rapport à l'exercice 2016-2017, permettra de financer 21 postes (1 D-1, 3 P-5, 3 P-4, 3 P-3, 3 P-2 et 8 AL) (4 581 700 dollars) ainsi que les autres objets de dépense, à savoir les services de consultants et d'experts, les voyages, les services contractuels et les achats de mobilier et de matériel (147 900 dollars), afin de mener à bien le programme de travail de la CESAP au titre de ce sous-programme.

19.87 La baisse de 111 200 dollars s'explique principalement par la suppression d'un poste d'assistant d'équipe (AL), qui s'inscrit dans le cadre des gains d'efficacité que la CESAP prévoit de réaliser au cours de l'exercice biennal 2018-2019.

19.88 Le montant des ressources extrabudgétaires pour l'exercice biennal 2018-2019, estimé à 10 573 800 dollars, permettra de compléter les crédits inscrits au budget ordinaire pour exécuter le programme de travail au titre du présent sous-programme.

Sous-programme 6

Développement social

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 6 828 000 dollars

19.89 La responsabilité opérationnelle du sous-programme incombe à la Division du développement social. Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie décrite au sous-programme 6 du programme 16 du plan-programme biennal pour la période 2018-2019.

Tableau 19.27 Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Renforcer les sociétés inclusives qui assurent la protection, l'autonomisation et l'égalité de tous les groupes sociaux en Asie et dans le Pacifique, conformément au Programme de développement durable à l'horizon 2030

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès	Mesure des résultats			
			2018-2019	2016-2017	2014-2015 2012-2013
a) Renforcement des politiques nationales fondées sur les faits visant à réduire les inégalités et à gérer les répercussions des problèmes démographiques, la problématique hommes-femmes étant prise en compte	i) Augmentation du nombre des entités interrogées participant aux initiatives de la CESAP qui déclarent avoir amélioré leurs connaissances et leur capacité d'élaborer, de mettre en œuvre, de suivre et d'évaluer des politiques visant à réduire les inégalités et à gérer les répercussions des problèmes démographiques, tout en prenant en compte la dimension hommes-femmes	Objectif	80		
		Estimation		75	
		Résultats effectifs			
	ii) Augmentation du nombre de politiques visant à réduire les inégalités et à gérer les répercussions des problèmes démographiques élaborées par les États membres et autres parties prenantes à partir des cadres régionaux promus par la CESAP	Objectif	8		
		Estimation		6	
		Résultats effectifs			
b) Renforcement des politiques nationales fondées sur les faits visant à promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes en vue de parvenir à un développement durable	i) Augmentation du nombre des entités interrogées participant aux initiatives de la CESAP qui déclarent avoir amélioré leurs connaissances et leur capacité d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques en faveur de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes en vue de parvenir à un développement durable et inclusif	Objectif	80		
		Estimation		75	
		Résultats effectifs			
	ii) Augmentation du nombre de politiques en faveur de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes élaborées par les États membres et autres parties prenantes à partir des cadres régionaux promus par la CESAP, en vue de parvenir à un développement durable	Objectif	4		
		Estimation		3	
		Résultats effectifs			
c) Renforcement de la coopération régionale entre les États membres en vue de réduire les inégalités et de gérer les répercussions des problèmes démographiques	Augmentation du nombre de recommandations et de décisions adoptées par les États membres qui se fondent sur des initiatives promues par la CESAP, ou qui s'en inspirent, en vue de renforcer les cadres, arrangements et accords régionaux et sous-régionaux de coopération visant à réduire les inégalités et à gérer les répercussions des problèmes démographiques, tout en prenant en compte la dimension hommes-femmes	Objectif	4		
		Estimation		2	
		Résultats effectifs			

Facteurs externes

- 19.90 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les parties prenantes au niveau national sont prêtes à fournir au secrétariat les données et informations dont il a besoin pour réaliser son travail d'analyse; b) les institutions nationales sont prêtes à coopérer au niveau régional dans un certain nombre de domaines liés au développement social; c) les ressources extrabudgétaires nécessaires sont mobilisées pour valoriser le travail normatif et analytique accompli par le secrétariat et permettre d'étendre son influence et ses services à d'autres pays de la région couverte par la CESAP.

Produits

- 19.91 Les produits de l'exercice biennal 2018-2019 seront les suivants :

Tableau 19.28 **Produits par catégories**

<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>
Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts, et rapports correspondants (budget ordinaire)	
<i>Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique</i>	
Documentation destinée aux organes délibérants	
1. Rapports sur des questions liées au développement social (2018 et 2019)	2
<i>Comité du développement social de la CESAP</i>	
Services fonctionnels pour les réunions	
2. Séances plénières (2018)	6
Documentation destinée aux organes délibérants	
3. Rapport du Comité du développement social (2018)	1
4. Rapports sur des questions liées au développement social (2018)	2
<i>Réunion intergouvernementale Asie-Pacifique de haut niveau sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (2019)</i>	
Services fonctionnels pour les réunions	
5. Séances plénières (2019)	6
Documentation destinée aux organes délibérants	
6. Rapport de la réunion intergouvernementale Asie-Pacifique de haut niveau région sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (2019)	1
7. Rapport sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans la région Asie-Pacifique (2019)	1
<i>Réunion intergouvernementale sur l'examen à mi-parcours des résultats de la sixième Conférence sur la population pour l'Asie et le Pacifique (2018)</i>	
Services fonctionnels pour les réunions	
8. Séances plénières (2018)	6
Documentation destinée aux organes délibérants	
9. Rapport de la réunion intergouvernementale sur l'examen à mi-parcours des résultats de la sixième Conférence sur la population pour l'Asie et le Pacifique (2018)	1
10. Rapport sur les principales questions liées à l'examen à mi-parcours des résultats de la sixième Conférence sur la population pour l'Asie et le Pacifique (2018)	2
<i>Groupes spéciaux d'experts</i>	
11. Réunion d'un groupe d'experts sur le renforcement des politiques sociales aux fins du développement durable (2019)	1

Produit	Quantité
12. Examen des problèmes rencontrés et des progrès accomplis dans la mise en œuvre du Programme d'action de Beijing et de la Déclaration ministérielle Asie-Pacifique sur la promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes en Asie et dans le Pacifique (2018)	1
13. Réunion d'un groupe d'experts sur les tendances démographiques dans le contexte du développement durable dans la région Asie-Pacifique (2018)	1
14. Réunion d'un groupe d'experts sur les répercussions des politiques sociales et démographiques sur les tendances démographiques et leurs incidences économiques et sociales (2019)	1
15. Réunion d'un groupe d'experts sur les liens entre la Stratégie d'Incheon et les objectifs de développement durable (2019)	1
16. Réunion d'un groupe d'experts sur la réduction de la pauvreté grâce à des politiques sociales (2019)	1
<i>Assistance aux organes intergouvernementaux ainsi qu'aux représentants et aux rapporteurs dans l'exécution de leurs mandats</i>	
17. Programme spécial des Nations Unies pour les pays d'Asie centrale : Groupe de travail thématique sur l'égalité des sexes et l'économie (2018 et 2019)	2
18. Réseau de l'entreprise durable de la CESAP – Équipe spéciale sur les micro-, petites et moyennes entreprises et les entreprises sociales	2
Autres activités de fond (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)	
Publications en série	
19. <i>Asia-Pacific Development Journal</i> (2 en 2018)	2
20. <i>Disability at a Glance</i> (2019)	1
21. <i>Social Outlook for Asia and the Pacific</i> (2019)	1
Publications isolées	
22. <i>Gender Equality and Women's Empowerment in Asia and the Pacific</i> (2019)	1
Brochures, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation	
23. Notes d'orientation sur le développement social (4 en 2018 et 4 en 2019)	8
24. Fiches de renseignements sur la population (2018 et 2019)	2
Activités ou documentation techniques	
25. Documents d'orientation sur le développement social (portant sur des thèmes tels que le financement du développement social, l'égalité des sexes et l'autonomisation de la femme, les inégalités, les dynamiques démographiques et notamment migratoires, la pauvreté et la protection sociale, les dimensions sous-régionales étant prises en compte) (4 en 2018 et 4 en 2019)	8
26. Documents de travail sur le développement social (4 en 2018 et 4 en 2019)	8
27. Plateformes de partage des connaissances en ligne sur le développement social (vieillesse, handicap, pauvreté, protection sociale, migration et jeunesse)	6
Manifestations spéciales	
28. Célébrations de la Journée internationale de la femme	2
29. Célébration de la Journée internationale des migrants (2018)	1
Services fonctionnels pour les réunions interinstitutions	
30. Groupe de travail thématique du Mécanisme de coordination régionale pour l'Asie et le Pacifique sur les sociétés durables (changement démographique) (2018 et 2019)	6
31. Groupe de travail thématique du Mécanisme de coordination régionale pour l'Asie-Pacifique sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (2018 et 2019)	4
Coopération technique (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)	
Projets opérationnels	
Projets visant à améliorer les capacités des États membres et des parties prenantes de concevoir et de mettre en œuvre des politiques et des programmes dans les domaines suivants :	
32. Protection sociale	1
33. Prise en compte du handicap	1
34. Participation des jeunes	1

Titre V Coopération régionale pour le développement

<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>
35. Dynamiques démographiques	2
36. Égalité des sexes et autonomisation des femmes	1
37. Migration	1

19.92 La répartition des ressources prévues pour le sous-programme 6 est indiquée dans le tableau 19.29.

Tableau 19.29 **Ressources nécessaires : sous-programme 6**

	<i>Ressources (en milliers de dollars É.-U.)</i>		<i>Postes</i>	
	<i>2016-2017</i>	<i>2018-2019 (avant actualisation des coûts)</i>	<i>2016-2017</i>	<i>2018-2019</i>
Budget ordinaire				
Postes	6 639,5	6 410,7	32	30
Autres objets de dépense	355,0	417,3	–	–
Total partiel	6 994,5	6 828,0	32	30
Ressources extrabudgétaires	1 540,2	1 610,6	1	1
Total	8 534,7	8 438,6	33	31

19.93 Le montant de 6 828 000 dollars, en diminution nette de 166 500 dollars par rapport à l'exercice 2016-2017, permettra de financer 30 postes (1 D-1, 3 P-5, 5 P-4, 5 P-3, 5 P-2 et 11 AL) (6 410 700 dollars) ainsi que les autres objets de dépense, à savoir les services de consultants et d'experts, les voyages, les services contractuels, les frais généraux de fonctionnement et les achats de mobilier et de matériel (417 300 dollars), afin de mener à bien le programme de travail de la CESAP au titre de ce sous-programme.

19.94 La diminution nette de 166 500 dollars résulte principalement de la suppression de deux postes d'agent local (1 assistant de secrétariat et 1 assistant d'équipe), qui s'inscrit dans le cadre des gains d'efficacité que la CESAP prévoit de réaliser au cours de l'exercice biennal 2018-2019, ainsi que de l'élimination de dépenses non renouvelables se rapportant aux modalités des négociations intergouvernementales sur le pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, conformément à la résolution 71/280 de l'Assemblée générale. Cette baisse est en partie contrebalancée par l'augmentation des ressources demandées au titre du sous-programme pour les objets de dépense autres que les postes (services de consultants et d'experts, voyages et services contractuels), approuvée par l'Assemblée générale dans sa résolution 71/272 A afin d'appuyer la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et du Programme d'action d'Addis-Abeba issu de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement.

19.95 Le montant des ressources extrabudgétaires pour l'exercice biennal 2018-2019, estimé à 1 610 600 dollars, permettra de compléter les crédits inscrits au budget ordinaire pour exécuter le programme de travail au titre du présent sous-programme.

Sous-programme 7 Statistiques

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 5 129 400 dollars

- 19.96 La responsabilité opérationnelle du sous-programme incombe à la Division de statistique, qui bénéficiera de l'appui de l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique. Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie décrite au sous-programme 7 du programme 16 du plan-programme biennal pour la période 2018-2019.

Tableau 19.30 **Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats**

Objectif de l'Organisation : Améliorer la disponibilité, l'accessibilité et l'utilisation de données et de statistiques de qualité à l'appui du développement durable en Asie et dans le Pacifique

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès	Mesure des résultats			
		2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013
a) Accroissement de la disponibilité et de l'utilisation de produits et de services statistiques de qualité et tenant compte de la dimension hommes-femmes aux fins du suivi et de l'examen à l'échelle régionale de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030	Augmentation du nombre de documents et de déclarations établis aux fins du suivi et de l'examen à l'échelle régionale de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 qui se réfèrent à des produits et à des services statistiques de la CESAP, y compris en ce qui concerne la dimension hommes-femmes	Objectif Estimation Résultats effectifs	5		
b) Renforcement de la capacité institutionnelle des systèmes nationaux de statistique de produire, de diffuser et de communiquer des produits et des services statistiques, en particulier en ce qui concerne les objectifs, les cibles et les indicateurs du Programme de développement durable à l'horizon 2030	i) Augmentation du nombre de stratégies nationales de développement de la statistique qui comportent des dispositions spécifiques pour le renforcement institutionnel	Objectif Estimation Résultats effectifs	5		
	ii) Augmentation du pourcentage d'États membres qui améliorent les capacités institutionnelles de leur système statistique national, mesurées par les données de la Banque mondiale sur les capacités statistiques, à la suite d'activités menées par la CESAP, et notamment par l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique	Objectif Estimation Résultats effectifs	5		
c) Augmentation et amélioration de l'utilisation par les organismes nationaux de statistique des sources de données générées par des éléments de l'écosystème de données national aux fins de la production de statistiques officielles	Augmentation du nombre de prototypes adaptés aux pays qui rassemblent des informations sur les utilisations possibles des nouvelles sources de données pour la production de statistiques officielles, qui montrent comment les appliquer et qui bénéficient de contributions importantes de la CESAP et des systèmes statistiques nationaux de la région	Objectif Estimation Résultats effectifs	5		

Facteurs externes

- 19.97 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les acteurs nationaux et internationaux compétents continuent d'accorder la priorité voulue au développement de la statistique; b) les instituts nationaux sont disposés à coopérer, au niveau régional, dans divers domaines du développement de la statistique; c) des ressources extrabudgétaires suffisantes sont mobilisées pour que les activités et aux autres services de coopération technique aient la portée et l'ampleur nécessaires.

Produits

- 19.98 Les produits de l'exercice biennal 2018-2019 seront les suivants :

Tableau 19.31 **Produits par catégories**

<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>
Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts, et rapports correspondants (budget ordinaire)	
<i>Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique</i>	
Documentation destinée aux organes délibérants	
1. Rapport sur les questions relatives aux statistiques (2018, 2019)	2
2. Rapport sur les questions relatives à un cadre pour les statistiques relatives aux catastrophes concernant l'Asie et le Pacifique (2018)	1
3. Rapport du Conseil d'administration de l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique (2018, 2019)	2
<i>Comité de statistique de la CESAP</i>	
Services fonctionnels pour les réunions	
4. Séances plénières (2018)	6
Documentation destinée aux organes délibérants	
5. Rapport du Comité de statistique (2018)	1
6. Rapport sur les grandes questions liées à l'établissement, à l'analyse et à l'exploitation des statistiques officielles (2018)	1
<i>Groupes spéciaux d'experts</i>	
7. Réunion du groupe d'experts sur l'utilisation de sources de données complémentaires et non traditionnelles lors de l'établissement de statistiques officielles (2018)	1
8. Réunion du Groupe directeur régional pour l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil en Asie et dans le Pacifique (2019)	1
9. Réunion du groupe d'experts sur le renforcement des systèmes statistiques nationaux en vue d'accroître la confiance dans l'information statistique officielle et d'en améliorer la qualité (2018)	1
10. Groupe d'experts sur les statistiques relatives aux catastrophes en Asie et dans le Pacifique	1
<i>Assistance aux organes intergouvernementaux ainsi qu'aux représentants et aux rapporteurs dans l'exécution de leurs mandats</i>	
11. Conseil directeur de l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique (2018, 2019)	2
12. Programme spécial des Nations Unies pour les pays d'Asie centrale : Groupe thématique de travail sur les statistiques (2018, 2019)	2
Autres activités de fond (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)	
Publications en série	
13. Annuaire statistique pour l'Asie et le Pacifique (2018, 2019)	2
14. Rapport d'étape établi sur la base d'indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable en Asie et dans le Pacifique (2018, 2019)	2

Titre V Coopération régionale pour le développement

<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>
Activités ou documentation techniques	
15. Portail de la CESAP consacré aux statistiques	1
16. Documents de travail et notes d'information statistiques	2
Services fonctionnels pour les réunions interorganisations	
17. Partenaires pour le développement des statistiques en Asie et dans le Pacifique	2
18. Réseau pour la coordination de la formation à la statistique en Asie et dans le Pacifique	2
19. Groupe thématique de travail sur les statistiques relevant du Mécanisme de coordination régionale de l'Asie et du Pacifique	2
Coopération technique (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)	
Projets opérationnels	
Projets de renforcement des capacités des États membres en vue de transformer les systèmes statistiques nationaux afin de garantir la disponibilité et l'utilisation des produits et services statistiques, à l'appui de l'intégration des dimensions sociale, environnementale et économique du Programme de développement durable à l'horizon 2030, l'accent étant mis sur :	
20. Une participation et des investissements accrus de la part des utilisateurs dans le domaine de la statistique	1
21. Le renforcement des systèmes statistiques nationaux afin de les mettre en plus grande conformité avec les principes fondamentaux de la statistique	1
22. Une production et une diffusion accrues de statistiques intégrées grâce à l'innovation, l'élaboration de méthodes et le renforcement de la collaboration institutionnelle	1
23. La modernisation des méthodes d'établissement de statistiques afin d'en accroître la qualité et l'efficacité	1
24. L'amélioration de la gestion des ressources humaines et le développement des compétences afin de transformer les instituts nationaux de statistique en organisations apprenantes encourageant l'innovation et la modernisation continue	1
24. Improving human resources management and skills-building for the transformation of national statistical institutions into learning organizations that foster innovation and continuous modernization	1

19.99 La répartition des ressources prévues pour le sous-programme 7 est indiquée dans le tableau 19.32.

Tableau 19.32 Ressources nécessaires : sous-programme 7

	<i>Ressources (en milliers de dollars É.-U.)</i>		<i>Postes</i>	
	<i>2016-2017</i>	<i>2018-2019 (avant actualisation des coûts)</i>	<i>2016-2017</i>	<i>2018-2019</i>
Budget ordinaire				
Postes	4 835,7	4 938,4	25	24
Autres objets de dépense	171,2	191,0	—	—
Total partiel	5 006,9	5 129,4	25	24
Ressources extrabudgétaires	4 866,8	5 282,8	13	13
Total	9 873,7	10 412,2	38	37

19.100 Le montant de 5 129 400 dollars, en hausse nette de 122 500 dollars par rapport à l'exercice 2016-2017, permettra de financer 24 postes (1 D-1, 2 P-5, 3 P-4, 5 P-3, 3 P-2 et 10 AL) (4 938 400 dollars) et d'autres objets de dépense, notamment le recrutement de consultants et d'experts, les voyages, les services contractuels, les frais généraux de fonctionnement et les achats de mobilier et de matériel (191 000 dollars), aux fins de l'exécution du programme de travail de la CESAP au titre du sous-programme.

- 19.101 L'augmentation nette de 122 500 dollars est principalement due à l'effet-report de la création d'un poste temporaire de statisticien (P-4) au cours de l'exercice 2016-2017, conformément aux dispositions de la résolution 71/272 A de l'Assemblée générale. Cette augmentation est en partie compensée par la suppression d'un poste d'assistant de secrétariat (AL) résultant des gains d'efficience que la CESAP prévoit de réaliser au cours de l'exercice biennal 2018-2019.
- 19.102 Pendant l'exercice biennal 2018-2019, des ressources extrabudgétaires d'un montant estimé à 5 282 800 dollars viendraient compléter les ressources prévues au budget ordinaire, en vue de l'exécution du programme de travail prévu au titre du sous-programme.

Sous-programme 8

Activités sous-régionales de développement

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 7 880 900 dollars

- 19.103 La responsabilité générale de la coordination des activités menées dans le cadre de ce sous-programme incombe au Cabinet du Secrétaire exécutif. Les bureaux sous-régionaux de la CESAP seront chargés des activités concernant les sous-régions du Pacifique, de l'Asie de l'Est et du Nord-Est, de l'Asie du Nord et de l'Asie centrale, et de l'Asie du Sud et du Sud-Ouest et le siège de la Commission sera responsable de celles relatives à la sous-région de l'Asie du Sud-Est. Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie décrite au sous-programme 8 du programme 16 du plan-programme biennal pour la période 2018-2019.

Composante 1

Activités sous-régionales de développement dans le Pacifique

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 2 568 900 dollars

Tableau 19.33 Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Renforcer la coopération et l'intégration économiques régionales aux fins du développement durable, conformément aux priorités sous-régionales du Pacifique

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès	Mesure des résultats			
		2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013
a) Renforcement d'un cadre d'action publique propice à l'intégration des trois dimensions du développement durable, la problématique hommes-femmes étant prise en compte	i) Augmentation du pourcentage des participants aux initiatives de la CESAP qui déclarent avoir amélioré leur capacité de formuler, planifier et mettre en œuvre des politiques cohérentes à l'appui de l'intégration des trois dimensions du développement durable, ainsi que de la problématique hommes-femmes	Objectif	70		
		Estimation			
		Résultats effectifs			
	ii) Augmentation du nombre d'États membres de la sous-région qui adoptent des politiques intégrant les trois dimensions du développement durable, ainsi que la problématique hommes-femmes, conformément aux recommandations de la CESAP	Objectif	8		
		Estimation			
		Résultats effectifs			

Titre V Coopération régionale pour le développement

Réalisations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès	Mesure des résultats			
		2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013
b) Accroissement de l'efficacité des initiatives et des processus de coordination sous-régionaux en vue de tenir compte des dimensions régionales et sous-régionales du développement durable	i) Augmentation du nombre de documents finals et de résolutions témoignant d'un consensus sur les dimensions régionales et sous-régionales du développement durable	Objectif	10		
		Estimation			
		Résultats effectifs			
	ii) Augmentation du nombre d'initiatives et de processus de coordination sous-régionaux menés sous l'égide de la CESAP en vue de tenir compte des dimensions régionales et sous-régionales du développement durable	Objectif	12		
		Estimation			
		Résultats effectifs			

Facteurs externes

- 19.104 Le sous-programme, qui regroupe les diverses composantes, devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies :
- a) la communauté internationale est sensible aux besoins et aux préoccupations des États membres de la CESAP et leur apporte son concours, conformément aux orientations fixées par l'Assemblée générale et le Conseil économique et social ainsi qu'aux objectifs de développement arrêtés au niveau international, dont le Programme de développement durable à l'horizon 2030; b) les principaux partenaires sont disposés à fournir des informations et à participer à des programmes conjoints; c) des ressources extrabudgétaires suffisantes sont mobilisées pour que les activités de coopération technique aient la portée et l'ampleur nécessaires.

Produits

- 19.105 Les produits de l'exercice biennal 2018-2019 seront les suivants :

Tableau 19.34 **Produits par catégories**

Produits	Quantité
Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts, et rapports correspondants (budget ordinaire)	
<i>Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique</i>	
Documentation destinée aux organes délibérants	
1. Rapports sur les questions et problèmes liés au développement économique et social inclusif et durable dans le Pacifique (2018, 2019)	2
<i>Groupes spéciaux d'experts</i>	
2. Réunion du groupe d'experts sur l'examen des politiques et programmes envisageables afin de remédier aux problèmes naissants en matière de développement durable dans la région du Pacifique (2019)	1
Autres activités de fond (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)	
Publications en série	
3. <i>Pacific Perspectives</i> (2019)	1
Activités ou documentation techniques	
4. Mise à jour régulière de la page Web consacrée au partage des connaissances sur les politiques de développement économique et social et les bonnes pratiques dans la région du Pacifique	2

Titre V Coopération régionale pour le développement

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
Coopération technique (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)	
Projets opérationnels	
5. Priorités institutionnelles des programmes de la CESAP dans la région du Pacifique	1
6. Mise en œuvre des Modalités d'action accélérées des petits États insulaires en développement (Orientations de Samoa)	1

19.106 La répartition des ressources prévues pour la composante 1 du sous-programme 8 est indiquée dans le tableau 19.35.

Tableau 19.35 Ressources nécessaires : composante 1 du sous-programme 8

	<i>Ressources (en milliers de dollars É.-U.)</i>		<i>Postes</i>	
	<i>2016-2017</i>	<i>2018-2019 (avant actualisation des coûts)</i>	<i>2016-2017</i>	<i>2018-2019</i>
Budget ordinaire				
Poste	2 122,3	2 122,3	9	9
Autres objets de dépense	442,8	446,6	–	–
Total partiel	2 565,1	2 568,9	9	9
Ressources extrabudgétaires	1 191,0	560,0	2	0
Total	3 756,1	3 128,9	11	9

19.107 Le montant de 2 568 900 dollars, en hausse de 3 800 dollars par rapport à l'exercice 2016-2017, permettra de financer neuf postes (1 D-1, 1 P-5, 2 P-4, 1 P-3, 1 P-2 et 3 AL) (2 122 300 dollars) et d'autres objets de dépense, notamment d'autres dépenses de personnel, le recrutement de consultants et d'experts, les voyages, les services contractuels, les frais généraux de fonctionnement et les achats de fournitures, d'accessoires, de mobilier et de matériel (446 600 dollars), à l'appui de l'exécution du programme de travail de la CESAP prévu au titre de cette composante du sous-programme.

19.108 L'augmentation de 3 800 dollars correspond principalement à l'accroissement des ressources nécessaires au titre des services contractuels et des frais généraux de fonctionnement et est en partie compensée par la diminution des ressources nécessaires au titre des autres dépenses de personnel.

19.109 Pendant l'exercice biennal 2018-2019, des ressources extrabudgétaires d'un montant estimé à 560 000 dollars financeraient la mise en œuvre du programme de travail dans la sous-région du Pacifique.

Composante 2**Activités sous-régionales de développement en Asie de l'Est et du Nord-Est***Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 1 615 200 dollars***Tableau 19.36 Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats**

Objectif de l'Organisation : Mettre à profit la coopération et l'intégration économiques régionales aux fins du développement durable, conformément aux priorités sous-régionales de l'Asie de l'Est et du Nord-Est

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès	Mesure des résultats			
			2018-2019	2016-2017	2014-2015 2012-2013
a) Renforcement d'un cadre d'action publique propice à l'intégration des trois dimensions du développement durable, la problématique hommes-femmes étant prise en compte	i) Augmentation du pourcentage des participants aux initiatives de la CESAP qui déclarent avoir amélioré leur capacité de formuler, planifier et mettre en œuvre des politiques cohérentes à l'appui de l'intégration des trois dimensions du développement durable, ainsi que de la problématique hommes-femmes	Objectif	70		
		Estimation			
		Résultats effectifs			
b) Accroissement de l'efficacité des initiatives et des processus de coordination sous-régionaux en vue de tenir compte des dimensions régionales et sous-régionales du développement durable	ii) Augmentation du pourcentage des participants aux initiatives de la CESAP qui déclarent avoir amélioré leur capacité de formuler, planifier et mettre en œuvre des politiques cohérentes à l'appui de l'intégration des trois dimensions du développement durable, ainsi que de la problématique hommes-femmes	Objectif	2		
		Estimation			
		Résultats effectifs			
b) Accroissement de l'efficacité des initiatives et des processus de coordination sous-régionaux en vue de tenir compte des dimensions régionales et sous-régionales du développement durable	i) Augmentation du nombre de documents finals et de résolutions témoignant d'un consensus sur les dimensions régionales et sous-régionales du développement durable	Objectif	5		
		Estimation			
		Résultats effectifs			
b) Accroissement de l'efficacité des initiatives et des processus de coordination sous-régionaux en vue de tenir compte des dimensions régionales et sous-régionales du développement durable	ii) Augmentation du nombre d'initiatives et de processus de coordination sous-régionaux menés sous l'égide de la CESAP en vue de tenir compte des dimensions régionales et sous-régionales du développement durable	Objectif	2		
		Estimation			
		Résultats effectifs			

Facteurs externes

- 19.110 Le sous-programme, qui regroupe les diverses composantes, devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies :
- a) la communauté internationale est sensible aux besoins et aux préoccupations des États membres de la CESAP et leur apporte son concours, conformément aux orientations fixées par l'Assemblée générale et le Conseil économique et social ainsi qu'aux objectifs de développement arrêtés au niveau international, dont le Programme de développement durable à l'horizon 2030; b) les principaux partenaires sont disposés à fournir des informations et à participer à des programmes conjoints; c) les ressources extrabudgétaires suffisantes sont mobilisées pour que les activités de coopération technique aient la portée et l'ampleur nécessaires.

Produits

19.111 Les produits de l'exercice biennal 2018-2019 seront les suivants :

Tableau 19.37 **Produits par catégories**

Produit	Quantité
Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts, et rapports correspondants (budget ordinaire)	
<i>Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique</i>	
Documentation destinée aux organes délibérants	
1. Rapports sur les questions et problèmes liés au développement économique et social inclusif et durable en Asie de l'Est et du Nord-Est (2018, 2019)	2
<i>Groupes spéciaux d'experts</i>	
2. Réunion du groupe d'experts sur les politiques et programmes envisageables afin de remédier aux problèmes naissants en matière de développement économique et social dans la région de l'Asie de l'Est et du Nord-Est (2018, 2019)	2
<i>Assistance aux organes intergouvernementaux ainsi qu'aux représentants et aux rapporteurs dans l'exécution de leurs mandats</i>	
3. Programme de coopération de la sous-région de l'Asie du Nord-Est en matière d'environnement (2018, 2019)	2
Autres activités de fond (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)	
Publications isolées	
4. <i>Sustainability in North-East Asia</i> (2018)	1
Activités ou documentation techniques	
5. Mise à jour régulière de la page Web consacrée au partage des connaissances sur les politiques de développement économique et social et les bonnes pratiques en Asie de l'Est et du Nord-Est	2
Projets opérationnels	
6. Priorités institutionnelles des programmes de la CESAP dans la région de l'Asie de l'Est et du Nord-Est.	1

19.112 La répartition des ressources prévues pour la composante 2 du sous-programme 8 est indiquée dans le tableau 19.38.

Tableau 19.38 **Ressources nécessaires : composante 2 du sous-programme 8**

	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2016-2017	2018-2019 (avant actualisation des coûts)	2016-2017	2018-2019
Budget ordinaire				
Postes	1 353,6	1 353,6	5	5
Autres objets de dépense	256,0	261,6	—	—
Total partiel	1 609,6	1 615,2	5	5
Ressources extrabudgétaires	2 800,8	2 968,3	10	10
Total	4 410,4	4 583,5	15	15

19.113 Le montant de 1 615 200 dollars, en hausse de 5 600 dollars par rapport à l'exercice 2016-2017, permettra de financer cinq postes (1 D-1, 1 P-5, 1 P-4, 1 P-2 et 1 AL) (1 356 900 dollars) et d'autres objets de dépense, notamment le recrutement de consultants et d'experts, les voyages, les

services contractuels, les frais généraux de fonctionnement et les achats de fournitures, d'accessoires, de mobilier et de matériel (261 600 dollars), à l'appui de l'exécution du programme de travail de la CESAP au titre de cette composante du sous-programme.

19.114 L'augmentation nette de 5 600 dollars correspond principalement à l'accroissement des ressources nécessaires au titre des frais généraux de fonctionnement, des voyages et du recrutement de consultants et est en partie compensée par la diminution des ressources nécessaires au titre des achats de mobilier et de matériel et du recrutement d'experts.

19.115 Pendant l'exercice biennal 2018-2019, des ressources extrabudgétaires d'un montant estimé à 2 968 300 dollars seraient consacrées à la mise en œuvre du programme de travail dans la sous-région de l'Asie de l'Est et du Nord-Est.

Composante 3

Activités sous-régionales de développement en Asie du Nord et en Asie centrale

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 1 350 500 dollars

Tableau 19.39 Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Mettre à profit la coopération et l'intégration économiques régionales aux fins du développement durable, conformément aux priorités sous-régionales de l'Asie du Nord et de l'Asie centrale

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès	Mesure des résultats			
			2018-2019	2016-2017	2014-2015 2012-2013
a) Renforcement d'un cadre d'action publique propice à l'intégration des trois dimensions du développement durable, la problématique hommes-femmes étant prise en compte	i) Augmentation du pourcentage des participants aux initiatives de la CESAP qui déclarent avoir amélioré leur capacité de formuler, planifier et mettre en œuvre des politiques cohérentes à l'appui de l'intégration des trois dimensions du développement durable, ainsi que de la problématique hommes-femmes	Objectif	90		
		Estimation		85	
		Résultats effectifs			
	ii) Augmentation du nombre d'États membres de la sous-région qui adoptent des politiques intégrant les trois dimensions du développement durable, ainsi que la problématique hommes-femmes, conformément aux recommandations de la CESAP	Objectif	10		
		Estimation			
		Résultats effectifs			
b) Accroissement de l'efficacité des initiatives et des processus de coordination sous-régionaux en vue de tenir compte des dimensions régionales et sous-régionales du développement durable	i) Augmentation du nombre de documents finals et de résolutions témoignant d'un consensus sur les dimensions régionales et sous-régionales du développement durable	Objectif	1		
		Estimation			
		Résultats effectifs			
	ii) Augmentation du nombre d'initiatives et de processus de coordination sous-régionaux menés sous l'égide de la CESAP en vue de tenir compte des dimensions régionales et sous-régionales du développement durable	Objectif	2		
		Estimation			
		Résultats effectifs			

Facteurs externes

- 19.116 Le sous-programme, qui regroupe les diverses composantes, devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) la communauté internationale est sensible aux besoins et aux préoccupations des États membres de la CESAP et leur apporte son concours, conformément aux orientations fixées par l'Assemblée générale et le Conseil économique et social ainsi qu'aux objectifs de développement arrêtés au niveau international, dont le Programme de développement durable à l'horizon 2030; b) les principaux partenaires sont disposés à fournir des informations et à participer à des programmes conjoints; c) des ressources extrabudgétaires suffisantes sont mobilisées pour que les activités de coopération technique aient la portée et l'ampleur nécessaires.

Produits

- 19.117 Les produits de l'exercice biennal 2018-2019 seront les suivants :

Tableau 19.40 **Produits par catégories**

<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>
Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts, et rapports correspondants (budget ordinaire)	
<i>Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique</i>	
Documentation destinée aux organes délibérants	
1. Rapports sur les questions et problèmes liés au développement économique et social inclusif et durable en Asie du Nord et en Asie Centrale (2018, 2019)	2
<i>Groupes spéciaux d'experts</i>	
2. Réunion du groupe d'experts sur les politiques et programmes envisageables afin de remédier aux problèmes naissants en matière de développement économique et social dans la région de l'Asie du Nord et de l'Asie Centrale (2019)	1
<i>Assistance aux organes intergouvernementaux ainsi qu'aux représentants et aux rapporteurs dans l'exécution de leurs mandats</i>	
3. Conseil d'administration du Programme spécial des Nations Unies pour les pays d'Asie centrale, en collaboration avec la Commission économique pour l'Europe (CEE) (2018, 2019)	2
4. Forum économique du Programme spécial des Nations Unies pour les pays d'Asie centrale, en collaboration avec la Commission économique pour l'Europe (CEE) (2018, 2019)	2
Autres activités de fond (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)	
Publications isolées	
5. Enhanced implementation of Sustainable Development Goals through cooperation (La coopération en faveur de la réalisation des objectifs de développement durable) (2019)	1
Brochures, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation	
6. Fiches d'information sommaires sur l'Asie du Nord et l'Asie centrale (2018, 2019)	2
Activités ou documentation techniques	
7. Coopération et intégration économiques régionales en Asie du Nord et en Asie Centrale en vue d'un développement durable et sans exclusive (2018, 2019)	2
8. Mise à jour régulière de la page Web consacrée au partage des connaissances sur les politiques de développement économique et social et les bonnes pratiques en Asie du Nord et en Asie Centrale (2018, 2019)	2
Coopération technique (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)	
Projets opérationnels	
9. Priorités institutionnelles des programmes de la CESAP dans la région de l'Asie du Nord et de l'Asie Centrale	1

19.118 La répartition des ressources prévues pour la composante 3 du sous-programme 8 est indiquée dans le tableau 19.41.

Tableau 19.41 Ressources nécessaires : composante 3 du sous-programme 8

	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2016-2017	2018-2019 (avant actualisation des coûts)	2016-2017	2018-2019
Budget ordinaire				
Postes	1 111,9	1 111,9	4	4
Autres objets de dépense	253,3	238,6	–	–
Total partiel	1 365,2	1 350,5	4	4
Ressources extrabudgétaires	307,6	260,5	3	3
Total	1 672,8	1 611,0	7	7

19.119 Le montant de 1 350 500 dollars, en baisse de 14 700 dollars par rapport à l'exercice 2016-2017, permettra de financer quatre postes (1 D-1, 1 P-5, 1 P-2 et 1 AN) (1 111 900 dollars) et d'autres objets de dépense, notamment le recrutement de consultants et d'experts, les voyages, les services contractuels, les frais généraux de fonctionnement et les achats de fournitures, d'accessoires, de mobilier et de matériel (238 600 dollars), à l'appui de l'exécution du programme de travail de la CESAP au titre de cette composante du sous-programme.

19.120 La diminution de 14 700 dollars résulte de l'accroissement des ressources nécessaires au titre du recrutement de consultants, des voyages et de l'achat de mobilier et de matériel et est compensée par la diminution des ressources nécessaires au titre du recrutement d'experts, des services contractuels, des frais généraux de fonctionnement et de l'achat de fournitures et d'accessoires.

19.121 Pendant l'exercice biennal 2018-2019, des ressources extrabudgétaires d'un montant estimé à 260 500 dollars viendraient compléter les ressources prévues au budget ordinaire, en vue de l'exécution du programme de travail en Asie du Nord et en Asie Centrale.

Composante 4

Activités sous-régionales de développement en Asie du Sud et du Sud-Ouest

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 1 917 600 dollars

Tableau 19.42 Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Mettre à profit la coopération et l'intégration économiques régionales aux fins du développement durable, conformément aux priorités sous-régionales de l'Asie du Sud et du Sud-Ouest

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		Mesure des résultats			
			2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013
a) Renforcement d'un cadre d'action publique propice à l'intégration des trois dimensions du développement durable, la problématique hommes-femmes étant prise en compte	i) Augmentation du pourcentage des participants aux initiatives de la CESAP qui déclarent avoir amélioré leur capacité de formuler, planifier et mettre en œuvre des politiques	Objectif Estimation Résultats effectifs	70			

Titre V Coopération régionale pour le développement

Réalisations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès	Mesure des résultats			
		2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013
	cohérentes à l'appui de l'intégration des trois dimensions du développement durable, ainsi que de la problématique hommes-femmes				
	ii) Augmentation du nombre d'États membres de la sous-région qui adoptent des politiques intégrant les trois dimensions du développement durable, ainsi que la problématique hommes-femmes, conformément aux recommandations de la CESAP	Objectif	3		
		Estimation			
		Résultats effectifs			
b) Accroissement de l'efficacité des initiatives et des processus de coordination sous-régionaux en vue de tenir compte des dimensions régionales et sous-régionales du développement durable	i) Augmentation du nombre de documents finals et de résolutions témoignant d'un consensus sur les dimensions régionales et sous-régionales du développement durable	Objectif	2		
		Estimation			
		Résultats effectifs			
	ii) Augmentation du nombre d'initiatives et de processus de coordination sous-régionaux menés sous l'égide de la CESAP en vue de tenir compte des dimensions régionales et sous-régionales du développement durable	Objectif	2		
		Estimation			
		Résultats effectifs			

Facteurs externes

- 19.122 Le sous-programme, qui regroupe les diverses composantes, devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) la communauté internationale est sensible aux besoins et aux préoccupations des États membres de la CESAP et leur apporte son concours, conformément aux orientations fixées par l'Assemblée générale et le Conseil économique et social ainsi qu'aux objectifs de développement arrêtés au niveau international, dont le Programme de développement durable à l'horizon 2030; b) les principaux partenaires sont disposés à fournir des informations et à participer à des programmes conjoints; c) des ressources extrabudgétaires suffisantes sont mobilisées pour que les activités de coopération technique aient la portée et l'ampleur nécessaires.

Produits

- 19.123 Les produits de l'exercice biennal 2018-2019 seront les suivants :

Tableau 19.43 **Produits par catégories**

Produit	Quantité
Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts, et rapports correspondants (budget ordinaire)	
<i>Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique</i>	
Documentation destinée aux organes délibérants	
1. Rapports sur les questions et problèmes liés au développement économique et social inclusif et durable en Asie du Sud et du Sud-Ouest (2018, 2019)	2

Titre V **Coopération régionale pour le développement**

<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>
<i>Groupes spéciaux d'experts</i>	
2. Réunion du groupe d'experts sur l'examen des politiques et programmes envisageables afin de remédier aux problèmes naissants en matière de développement durable dans la région de l'Asie du Sud et du Sud-Ouest (2018, 2019)	2
Autres activités de fond (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)	
Publications en série	
3. <i>South and South-West Asia Development Report</i> (2018)	1
Activités ou documentation techniques	
4. Série de documents de la CESAP sur le développement en Asie du Sud et du Sud-Ouest	2
5. Mise à jour régulière de la page Web consacrée au partage des connaissances sur les politiques de développement économique et social et les bonnes pratiques en Asie du Sud et du Sud-Ouest	2
Coopération technique (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)	
Projets opérationnels	
6. Priorités institutionnelles des programmes de la CESAP dans la région de l'Asie du Sud et du Sud-Ouest	1

19.124 La répartition des ressources prévues pour la composante 4 du sous-programme 8 est indiquée dans le tableau 19.44.

Tableau 19.44 Ressources nécessaires : composante 4 du sous-programme 8

	<i>Ressources (en milliers de dollars É.-U.)</i>		<i>Postes</i>	
	<i>2016-2017</i>	<i>2018-2019 (avant actualisation des coûts)</i>	<i>2016-2017</i>	<i>2018-2019</i>
Budget ordinaire				
Postes	1 592,9	1 592,9	6	6
Autres objets de dépense	295,7	324,7	-	-
Total partiel	1 888,6	1 917,6	6	6
Ressources extrabudgétaires	184,5	157,5	4	4
Total	2 073,1	2 075,1	10	10

- 19.125 Le montant de 1 917 600 dollars, en hausse de 29 000 dollars par rapport à l'exercice 2016-2017, permettra de financer six postes (1 D-1, 1 P-5, 1 P-4, 1 P-3, 1 P-2 et 1 AL) (1 592 900 dollars) et d'autres objets de dépense, notamment le recrutement de consultants et d'experts, les voyages, les services contractuels, les frais généraux de fonctionnement et les achats de fournitures, d'accessoires, de mobilier et de matériel (324 700 dollars), à l'appui de l'exécution du programme de travail de la CESAP au titre de cette composante du sous-programme.
- 19.126 L'augmentation de 29 000 dollars correspond principalement à l'accroissement des ressources nécessaires au titre des voyages et du recrutement d'experts et est en partie compensée par une réduction des ressources nécessaires au titre des services contractuels.
- 19.127 Pendant l'exercice biennal 2018-2019, des ressources extrabudgétaires d'un montant estimé à 157 500 dollars seraient consacrées à l'exécution du programme de travail dans la sous-région de l'Asie du Sud et du Sud-Ouest.

Composante 5

Activités sous-régionales de développement en Asie du Sud-Est

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 428 700 dollars

Tableau 19.42 **Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats**

		Mesure des résultats			
		2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013
Réalisations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès				
a) Renforcement d'un cadre d'action publique propice à l'intégration des trois dimensions du développement durable, la problématique hommes-femmes étant prise en compte	i) Augmentation du pourcentage des participants aux initiatives de la CESAP qui déclarent avoir amélioré leur capacité de formuler, planifier et mettre en œuvre des politiques cohérentes à l'appui de l'intégration des trois dimensions du développement durable, ainsi que de la problématique hommes-femmes	Objectif	80		
		Estimation			
		Résultats effectifs			
	ii) Augmentation du nombre d'États membres de la sous-région qui adoptent des politiques intégrant les trois dimensions du développement durable, ainsi que la problématique hommes-femmes, conformément aux recommandations de la CESAP	Objectif	5		
		Estimation			
		Résultats effectifs			
b) Accroissement de l'efficacité des initiatives et des processus de coordination sous-régionaux en vue de tenir compte des dimensions régionales et sous-régionales du développement durable	i) Augmentation du nombre de documents finals et de résolutions témoignant d'un consensus sur les dimensions régionales et sous-régionales du développement durable	Objectif	2		
		Estimation			
		Résultats effectifs			
	ii) Augmentation du nombre d'initiatives et de processus de coordination sous-régionaux menés sous l'égide de la CESAP, en vue de tenir compte des dimensions régionales et sous-régionales du développement durable	Objectif	1		
		Estimation			
		Résultats effectifs			

Facteurs externes

- 19.128 Le sous-programme, qui regroupe les diverses composantes, devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions ci-après sont réunies : a) la communauté internationale est sensible aux besoins et aux préoccupations des États membres de la CESAP et leur apporte son concours, conformément aux orientations fixées par l'Assemblée générale et par le Conseil économique et social et aux objectifs de développement arrêtés sur le plan international, dont le Programme de développement durable à l'horizon 2030; b) les principaux partenaires sont disposés à fournir des informations et à coopérer à des programmes conjoints et c) des ressources extrabudgétaires suffisantes sont mobilisées pour que les activités de coopération technique aient la portée et l'ampleur nécessaires.

Produits

19.129 Les produits de l'exercice biennal 2018-2019 seront les suivants :

Tableau 19.46 **Produits par catégories**

<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>
Services d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts, et rapports correspondants (budget ordinaire)	
<i>Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique</i>	
Documentation destinée aux organes délibérants	
1. Rapports sur les questions et les enjeux ayant trait au développement économique et social inclusif et durable en Asie du Sud-Est (2018 et 2019)	2
<i>Groupes spéciaux d'experts</i>	
2. Réunion de groupes d'experts sur les politiques et programmes envisageables afin de remédier aux problèmes naissants en matière de développement économique et social en Asie du Sud-Est	1
Autres activités de fond (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)	
Activités ou documentation techniques	
3. Notes d'orientation sur le développement durable et l'intégration régionale en Asie du Sud-Est	2
4. Mise à jour régulière de la page Web consacrée au partage des connaissances sur les politiques de développement économique et social et les bonnes pratiques en Asie du Sud-Est	2
Coopération technique (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)	
Projets opérationnels	
5. Priorités institutionnelles des programmes de la CESAP en Asie du Sud-Est, notamment la mise en œuvre du Plan de mise en œuvre de la Déclaration conjointe sur un partenariat global entre l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est et l'Organisation des Nations Unies (2016-2020)	1

19.130 La répartition des ressources prévues pour la composante 8 au titre du sous-programme 5 est indiquée dans le tableau 19.47.

Tableau 19.47 **Ressources nécessaires : composante 5 du sous-programme 8**

	<i>Ressources (en milliers de dollars É.-U.)</i>		<i>Postes</i>	
	<i>2016-2017</i>	<i>2018-2019 (avant actualisation des coûts)</i>	<i>2016-2017</i>	<i>2018-2019</i>
Budget ordinaire				
Postes	—	35,3	—	1
Autres objets de dépense	9,2	77,4	—	—
Total	9,2	428,7	—	1

19.131 Le montant de 428 700 dollars, en hausse de 419 500 dollars par rapport à l'exercice 2016-2017, permettra de financer un poste (1 P-5) (351 300 dollars) ainsi que les autres objets de dépense, à savoir les services de consultants et d'experts, les voyages, les services contractuels et les achats de mobilier et de matériel (77 400 dollars), afin de mener à bien le programme de travail de la CESAP au titre de cette composante du sous-programme.

19.132 L'augmentation nette de 419 500 dollars s'explique principalement par le transfert proposé du poste d'économiste hors classe (P-5) du Centre pour la réduction de la pauvreté par l'agriculture durable au sous-programme 1 (Politique macroéconomique, réduction de la pauvreté et

financement du développement), afin de renforcer l'assistance apportée aux pays d'Asie du Sud-Est dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Sous-programme 9

Énergie

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 3 005 300 dollars

- 19.133 La responsabilité opérationnelle du sous-programme incombe à la Division de l'énergie. Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie décrite au sous-programme 9 du programme 16 du plan-programme biennal pour la période 2018-2019.

Tableau 19.48 Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Renforcer la sécurité et les réseaux énergétiques, en vue de garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable, en Asie et dans le Pacifique, conformément au Programme de développement durable à l'horizon 2030

Réalisations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès	Mesure des résultats			
			2018-2019	2016-2017	2014-2015 2012-2013
a) Amélioration des cadres d'action en vue de garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable, la problématique hommes-femmes étant prise en compte	i) Augmentation du nombre de documents de politique générale et de déclarations d'États membres témoignant d'un alignement des politiques énergétiques sur les choix de politiques promus par la CESAP aux fins du développement durable	Objectif	2		
		Estimation			
		Résultats effectifs			
	ii) Augmentation du nombre d'activités lancées par les États membres afin de renforcer leur cadre d'action en matière de sécurité énergétique, d'utilisation durable de l'énergie et de réseaux énergétiques, la problématique hommes-femmes étant prise en compte, à la suite d'interventions de la CESAP	Objectif	4		
b) Renforcement des cadres de coopération régionale sur la sécurité énergétique, l'utilisation durable de l'énergie et les réseaux énergétiques	i) Augmentation du nombre de domaines et sujets liés à la sécurité énergétique, à l'utilisation durable de l'énergie et aux réseaux énergétiques examinés et faisant l'objet d'un consensus au niveau régional	Objectif	2		
		Estimation			
		Résultats effectifs			
	ii) Augmentation du nombre de mécanismes de coopération régionale placés sous l'égide de la CESAP en matière de sécurité énergétique, d'utilisation durable de l'énergie et de réseaux énergétiques	Objectif	1		
		Estimation			
		Résultats effectifs			

Facteurs externes

- 19.134 Les réalisations escomptées et l'objectif du sous-programme devraient être atteints si les conditions suivantes sont réunies : a) les accords intergouvernementaux et la formulation d'une stratégie pour la connectivité énergétique bénéficient d'un contexte géopolitique régional stable; b) les États membres prennent des mesures en matière d'énergie et ont une vision globale du développement énergétique; c) des fonds sont débloqués en faveur du développement de services énergétiques qui permettent de renforcer la sécurité énergétique, lesquels bénéficient également d'investissements aux niveaux national et sous-régional; d) des données nationales actualisées et fiables sur l'énergie sont disponibles et les personnes référentes en matière d'énergie apportent leur appui; e) les institutions publiques et les organisations de la société civile disposent des ressources humaines et financières nécessaires pour coopérer efficacement; et f) des ressources extrabudgétaires suffisantes sont mobilisées pour que les activités de coopération technique aient la portée et l'ampleur nécessaires.

Tableau 19.49 Produits par catégories

Produit	Quantité
Services d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts, et rapports correspondants (budget ordinaire)	
<i>Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique</i>	
Documentation destinée aux organes délibérants	
1. Rapports sur des questions liées à l'énergie (2018 et 2019)	2
<i>Comité de l'énergie de la CESAP</i>	
Sessions consacrées aux questions de fond	
2. Séances plénières (2019)	6
Documentation destinée aux organes délibérants	
3. Rapport du Comité de l'énergie (2019)	1
4. Rapport sur les principales questions ayant trait à l'énergie (2019)	1
<i>Deuxième Forum Asie-Pacifique de l'énergie</i>	
Sessions consacrées aux questions de fond	
5. Séances plénières (2018)	8
Documentation destinée aux organes délibérants	
6. Rapport du deuxième Forum Asie-Pacifique de l'énergie (2018)	1
7. Rapport sur les principales questions liées à la mise en œuvre de l'objectif de développement durable n°7 visant à assurer une plus grande sécurité énergétique et l'utilisation durable de l'énergie (2018)	1
<i>Groupes spéciaux d'experts</i>	
8. Réunion d'un groupe d'experts chargé d'appuyer la réalisation de l'objectif de développement durable n°7 (2018)	1
9. Réunion d'un groupe d'experts sur la connectivité énergétique et la coopération régionale (2019)	1
<i>Assistance aux organes intergouvernementaux ainsi qu'aux représentants et aux rapporteurs des Nations Unies dans l'exécution de leurs mandats</i>	
10. Programme spécial des Nations Unies pour les pays d'Asie centrale : Groupe de travail thématique chargé de l'eau, de l'énergie et de l'environnement (questions énergétiques)	2
Autres activités de fond (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)	
Publications en série	
11. <i>Regional Trends Report on Energy for Sustainable Development in Asia and the Pacific</i> (2018)	1
12. <i>Regional Energy Connectivity in Asia and the Pacific</i> (2019))	1

<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>
Publications isolées	
13. <i>Renewable Energy Development in Asia and the Pacific</i> (2019)	1
Activités ou documentation techniques	
14. Notes d'orientation sur les questions nouvelles ou déterminantes relatives à la mise en œuvre de l'objectif de développement durable n°7	1
15. Mise à jour annuelle du portail consacré à l'énergie en Asie-Pacifique	2
16. Mise à jour semestrielle des données du portail consacré à l'énergie en Asie-Pacifique	4
Coopération technique (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)	
Stages, séminaires et ateliers	
17. Dialogue sur la coopération régionale pour la mise en œuvre de l'objectif de développement durable n°7 (2018 et 2019)	2
Projets opérationnels	
18. Sensibilisation et renforcement des capacités concernant la mise en œuvre de l'objectif de développement durable n°7 et des textes issus du deuxième Forum Asie-Pacifique de l'énergie	1

19.135 La répartition des ressources prévues pour le sous-programme 9 est indiquée dans le tableau 19.50.

Tableau 19.50 **Ressources nécessaires : sous-programme 9**

	<i>Ressources (en milliers de dollars É.-U.)</i>		<i>Postes</i>	
	<i>2016-2017</i>	<i>2018-2019 (avant actualisation des coûts)</i>	<i>2016-2017</i>	<i>2018-2019</i>
Budget ordinaire				
Postes	1 959,9	2 888,8	10	12
Autres objets de dépense	122,5	116,5	–	–
Total partiel	2 082,4	3 005,3	10	12
Ressources extrabudgétaires	1 207,2	649,0	–	–
Total	3 289,6	3 654,3	10	12

19.136 Le montant de 3 005 300 dollars, en baisse de 922 900 dollars par rapport à l'exercice 2016-2017, permettra de financer 12 postes (1 D-1, 2 P-5, 3 P-4, 1 P-3, 1 P-2 et 4 AL) (2 888 800 dollars) ainsi que les autres objets de dépense, à savoir les services de consultants et d'experts, les voyages, les services contractuels et les achats de mobilier et de matériel (116 500 dollars), afin de mener à bien le programme de travail de la CESAP au titre de ce sous-programme.

19.137 L'augmentation de 922 900 dollars s'explique principalement par : a) le transfert proposé d'un poste d'économiste hors classe (P-5) du sous-programme 2 (Commerce, investissement et innovation), en vue de renforcer l'assistance aux pays dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, notamment au moyen de technologies liées à l'utilisation viable de l'énergie; b) le transfert proposé d'un poste d'économiste (P-4) du sous-programme 1 (Politique macroéconomique, réduction de la pauvreté et financement du développement), afin de faire face aux incidences macroéconomiques et financières des politiques énergétiques; c) l'effet-report de la création d'un poste de chef (D-1) et d'un poste d'économiste (P-3) au cours de l'exercice 2016-2017 en application des dispositions de la résolution 70/248 A de l'Assemblée générale.

- 19.138 Le montant des ressources extrabudgétaires pour l'exercice biennal 2018-2019, estimé à 649 000 dollars, permettra de compléter les crédits inscrits au budget ordinaire pour exécuter le programme de travail au titre du présent sous-programme.

D. Appui au programme

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 36 491 500 dollars

- 19.139 L'appui au programme relève de la responsabilité des services suivants : a) la Division de la stratégie et de la gestion des programmes, pour les fonctions relatives à la planification stratégique, à la gestion et à la budgétisation du programme, à la coopération technique, à la mobilisation des ressources, à l'évaluation et aux partenariats; b) la Division de l'administration, pour les fonctions relatives à la gestion financière, à la gestion des ressources humaines, à la gestion de l'information, des communications et de la technologie ainsi qu'aux services centraux d'appui; c) le Service des conférences et de la documentation, pour les fonctions relatives aux services d'interprétation, de traduction et d'édition ainsi qu'à la reproduction et l'impression des documents; d) la Bibliothèque.
- 19.140 Pendant l'exercice biennal 2018-2019, la Division de la stratégie et de la gestion des programmes, sous la supervision du Secrétaire exécutif, s'emploiera en priorité à améliorer la pertinence et la portée de l'action de la CESAP grâce à une approche plus stratégique de la gestion des programmes axée sur les résultats; un contrôle, un suivi et une évaluation améliorés des programmes et des résultats de projet; un appui visant à renforcer la collaboration entre sous-programmes, la coopération technique et la planification du renforcement des capacités concernant la mobilisation des ressources ainsi que la collaboration avec les partenaires du développement.
- 19.141. La Division de l'administration, qui est placée sous l'autorité du Secrétaire exécutif, continuera de donner la priorité à l'amélioration de l'appui qu'elle fournit à la direction exécutive de la manière suivante : a) elle permettra une amélioration constante grâce à la transformation des modes de fonctionnement et à la gestion du changement, stabilisera le progiciel de gestion intégré Umoja, continuera, en tant que responsable de l'exécution du projet, d'appuyer le Secrétaire exécutif, responsable du projet, par la prestation de service d'achats, ainsi que par gestion et de l'exécution du projet de mise aux normes parasismiques et de remplacement des équipements en fin de vie lancé le 1^{er} janvier 2017 après l'approbation du rapport correspondant du Secrétaire général (A/71/333 et Corr.1) par l'Assemblée générale à sa soixante et onzième session; b) elle aidera le Secrétaire exécutif à atteindre les objectifs fixés dans le domaine des ressources humaines et à appliquer à la gestion des ressources humaines les mesures de réforme présentées par le Secrétaire général en vue de favoriser la mobilité, l'adaptabilité et la polyvalence du personnel grâce à une planification judicieuse des effectifs, une gestion avisée des ressources affectées au perfectionnement du personnel et une administration efficace de la rémunération et des prestations; c) elle fournira des orientations stratégiques sur la gestion des ressources et renforcera la gestion des ressources financières et budgétaires grâce à l'instauration de procédures d'autorisation plus rigoureuses pour tous les comptes, et elle veillera au respect des procédures de paiement, notamment des traitements, et à la pertinence de l'information financière; d) elle améliorera la gestion des ressources informatiques et poursuivra la modernisation de l'infrastructure technologique en vue du lancement des applications; e) elle fournira et coordonnera les services et installations nécessaires aux réunions et manifestations au titre du programme de travail de la CESAP et prendra en charge les voyages, les transports et les services centraux d'appui; f) elle assurera un entretien et une utilisation efficaces des bâtiments et installations de conférence.
- 19.142 Le Service des conférences et de la documentation fournira des services d'édition, d'interprétation, de traduction et de traitement de texte dans les quatre langues de travail de la CESAP, y compris des services de traitement des documents et de reprographie.

- 19.143 La Bibliothèque fournira des services de gestion des connaissances, tels que l'achat et la gestion des abonnements à des ressources électroniques, bases de données et publications en ligne, conformément au programme de travail du secrétariat de la CESAP et au Programme de développement durable à l'horizon 2030.
- 19.144 La répartition des ressources prévues pour l'appui au programme est indiquée dans le tableau 19.51.

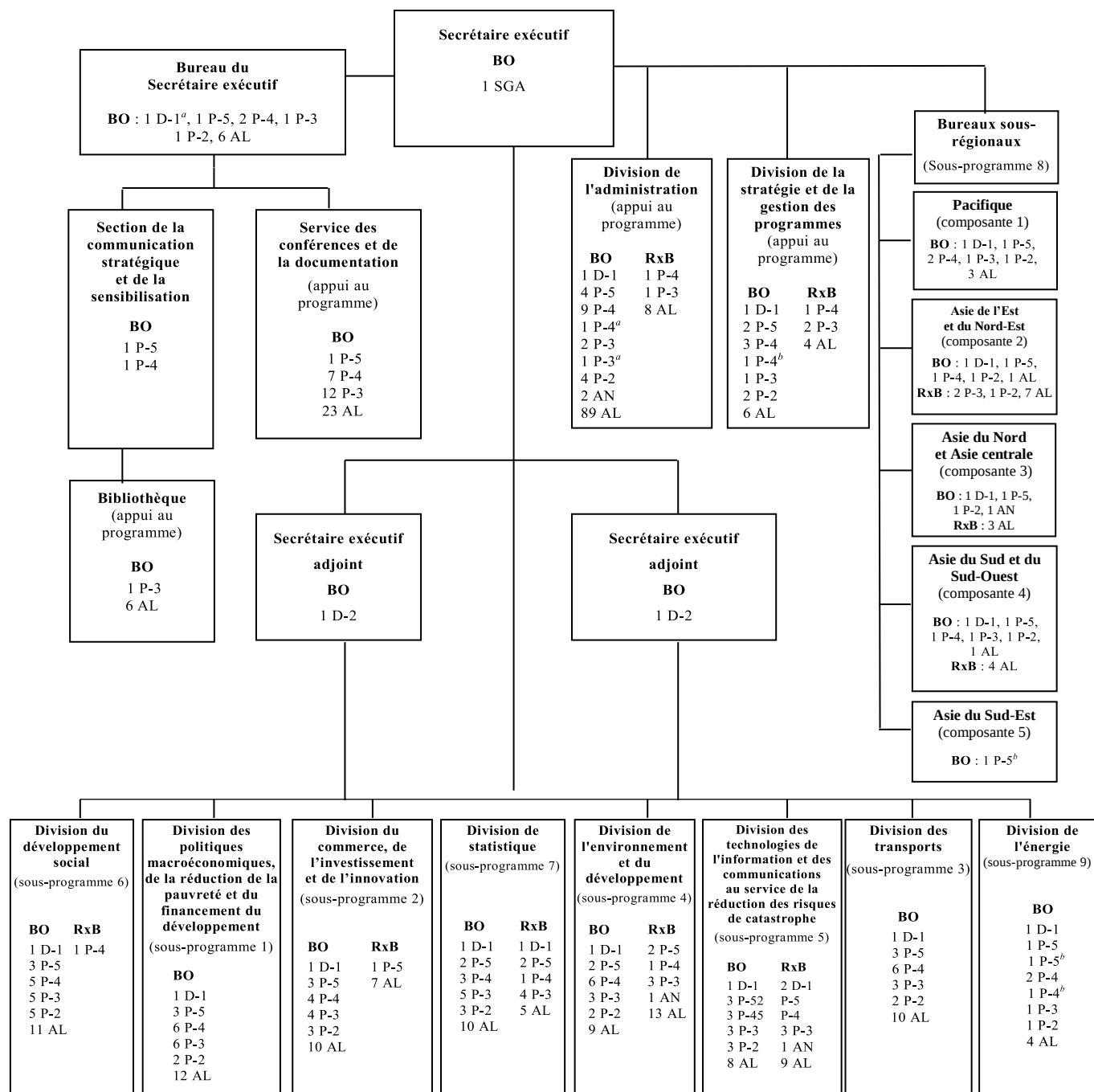
Tableau 19.51 **Ressources nécessaires : appui au programme**

	<i>Ressources (en milliers de dollars É.-U.)</i>		<i>Postes</i>	
	<i>2016-2017</i>	<i>2018-2019 (avant actualisation des coûts)</i>	<i>2016-2017</i>	<i>2018-2019</i>
Budget ordinaire				
Postes	29 647,0	29 359,2	184	179
Autres objets de dépense	7 837,6	7 132,3	–	–
Total partiel	37 484,6	36 491,5	184	179
Ressources extrabudgétaires	3 145,5	3 365,7	16	17
Total	40 630,1	39 857,2	200	196

- 19.145 Le montant de 36 491 500 dollars, en diminution nette de 993 100 dollars par rapport à l'exercice 2016-2017, permettra de financer 179 postes (2 D-1, 7 P-5, 21 P-4, 17 P-3, 6 P-2, 2 AN et 124 AL) (29 359 200 dollars) ainsi que d'autres objets de dépense au titre du personnel, des consultants, des voyages, des services contractuels, des frais généraux de fonctionnement, des frais de représentation, des fournitures et accessoires et du mobilier et matériel (7 132 300 dollars), afin de faciliter l'exécution des activités prescrites au titre du programme.
- 19.146 La diminution nette de 993 100 dollars s'explique principalement par : a) la suppression de quatre postes d'agent local (1 assistant (finances), 1 assistant informaticien, 1 agent de maintenance et 1 assistant d'édition) et la réduction des objets de dépense autres que les postes au titre du mobilier et du matériel, des frais généraux de fonctionnement et des fournitures et accessoires, la CESAP prévoyant de réaliser des gains de productivité en 2018-2019; b) la suppression de deux postes d'agent local (1 assistant bibliothécaire et 1 assistant administratif) pour financer le reclassement de postes proposé pour 2018-2019; c) le non-renouvellement d'un crédit exceptionnel ouvert pour l'exercice biennal 2016-2017 au titre de la création de six postes de temporaires (1 P-5, 1 P-4, 2 P-3 et 1 AL basés à Bangkok et 1 P-4 basé au Siège) destinés à l'équipe spéciale de gestion du projet et à l'équipe d'appui, pour le projet de mise aux normes parasismiques et de remplacement des équipements en fin de vie en application des dispositions de la résolution 71/272 A de l'Assemblée générale, en attendant la présentation d'un rapport détaillé sur les progrès accomplis à la soixante-douzième session de l'Assemblée. Cette diminution est en partie annulée par : a) le transfert proposé d'un poste d'assistant spécial (P-4) de la rubrique Direction exécutive et administration, comme indiqué au paragraphe 19.51; b) le reclassement proposé du poste de fonctionnaire des finances de P-3 à P-4 et du poste de fonctionnaire d'administration (adjoint de 1^{re} classe) (P-2) à fonctionnaire d'administration (P-3); c) l'augmentation nette des objets de dépense autres que les postes, en raison de l'augmentation des ressources nécessaires au titre des services contractuels, des autres dépenses de personnel et des frais généraux de fonctionnement, en partie compensée par une réduction des ressources nécessaires au titre du mobilier et du matériel.
- 19.147 Au cours de l'exercice biennal 2018-2019, le montant estimatif des ressources extrabudgétaires, estimé à 3 365 700 dollars, appuierait la mise en œuvre du programme de travail.

Annexe I

Organigramme et répartition des postes pour l'exercice biennal 2018-2019

^a Reclassement.^b Transfert.

Annexe II

État récapitulatif de la suite donnée aux recommandations formulées par les organes de contrôle

Résumé de la recommandation

Suite donnée à la recommandation

Bureau des services de contrôle interne

(Rapport 2015/174, n° AN2014/740/01)

La CESAP devrait renforcer les capacités de l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique en matière de gestion de projets afin que les projets financés au moyen de partenariats soient gérés efficacement (recommandation 2).

La CESAP devrait prendre des mesures pour renforcer les capacités de l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique et faire en sorte qu'il achève en temps voulu l'élaboration de sa plateforme d'apprentissage en ligne (recommandation 3).

La Commission devrait élaborer une stratégie pour les activités de fond de ses bureaux sous-régionaux qui soit fonction des priorités de chaque sous-région et du programme de travail de la CESAP afin que la pertinence et la viabilité financière de ces activités soient garanties (recommandation 4).

La CESAP devrait revoir et mettre à jour ses directives concernant le renforcement des capacités de gestion de projets et veiller à ce que les chefs de projet appliquent les directives révisées lorsqu'ils collectent et diffusent les données et informations sur les résultats obtenus dans le cadre des projets et qu'ils les comparent aux réalisations escomptées des sous-programmes correspondants (recommandation 5).

La CESAP devrait rendre obligatoire l'évaluation des projets d'un montant élevé et s'assurer que les descriptifs de projet prévoient des fonds destinés à vérifier systématiquement si les projets ont atteint leurs objectifs (recommandation 6).

La CESAP a modifié la définition d'emploi de trois postes de l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique pour faire en sorte que les capacités de l'Institut en matière de gestion de projets soient renforcées.

La CESAP procède actuellement au recrutement d'un statisticien (P-3) à l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique, pour que l'Institut soit en mesure d'achever en temps voulu l'élaboration de sa plateforme d'apprentissage en ligne.

La CESAP a achevé l'élaboration d'un document de stratégie portant sur la coordination de la mise en œuvre de son programme général de travail entre les bureaux sous-régionaux et les divisions. La stratégie de développement des capacités de la CESAP pour 2016-2019 prévoit que la Commission cherche à établir des partenariats avec de nouvelles organisations, y compris des entités sous-régionales.

La CESAP a élaboré une version révisée de sa structure de projet de renforcement des capacités, qui a pris effet en 2016. La nouvelle structure s'appuie sur les enseignements tirés de l'expérience du précédent programme stratégique en matière de développement des capacités. En conséquence, les nouvelles directives de la Commission relatives au renforcement des capacités en matière de gestion de projets et sa stratégie correspondante pour 2016-2019 ont été publiées le 28 décembre 2015, comme le prévoit la nouvelle structure.

La CESAP a rendu obligatoire l'évaluation des projets de renforcement des capacités d'un montant élevé à compter de janvier 2017.

Annexe III

Produits de l'exercice 2016-2017 non reconduits en 2018-2019

<i>A/70/6 (Sect.19), paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
Sous-programme 2 : Commerce, investissement et innovation			
19.60 a) iv)	Conseil ministériel de l'Accord commercial Asie-Pacifique	1	Reporté. À sa quatrième session, le Conseil ministériel de l'Accord commercial Asie-Pacifique a décidé que sa cinquième session aurait lieu au cours de l'exercice biennal 2020-2021.
Total partiel		1	
Sous-programme 3 : Transports			
19.67 b) iii)	Mise à jour du manuel et du logiciel sur les politiques de transport (modèle intégré de planification des transports)	1	Achevé
19.67 b) iii)	Étude des prévisions relatives au transport intermodal de conteneurs dans la région	1	Achevée
Total partiel		2	
Sous-programme 6 : Développement social			
19.88 a) i)	Rapport du Comité du développement social	1	Doublon. Le produit indiqué sous la rubrique « Comité du développement social de la CESAP », à savoir le rapport du Comité du développement social, apparaît également sous la rubrique « CESAP ».
Total partiel		1	
Sous-programme 7 : Statistiques			
19.95 c) i)	Amélioration des connaissances et des compétences dont disposent les fonctionnaires et les statisticiens, en particulier dans les pays ayant des besoins spéciaux, pour produire, traiter, analyser et gérer des données et des statistiques de qualité en vue de contribuer à mesurer les progrès accomplis dans la réalisation d'objectifs de développement durable et ouvert, grâce à des cours de formation sur les cadres, les normes et les méthodologies de base dans le domaine de la statistique	1	Caduc. Les projets opérationnels ont été restructurés de sorte que l'accent soit mis sur la collaboration régionale correspondant à la vision et au cadre d'action collectifs approuvés par le Comité de statistique (voir E/ESCAP/CST(5)/L.2).

Titre V **Coopération régionale pour le développement**

<i>A/70/6 (Sect.19), paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
19.95 c) i)	Amélioration de la base de connaissances dont disposent les décideurs pour contribuer à la réalisation des objectifs de développement convenus à l'échelle internationale	1	Voir ci-dessus
19.95 c) i)	Renforcement de la capacité des systèmes nationaux de statistiques de l'état civil à mettre en œuvre le Cadre d'action régional sur l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil en Asie et dans le Pacifique	1	Voir ci-dessus
19.95 c) i)	Renforcement des systèmes nationaux de statistiques par une réforme institutionnelle et la modernisation de leurs moyens afin de répondre pleinement aux besoins de leurs clients	2	Voir ci-dessus
19.95 c) i)	Renforcement de la capacité des systèmes nationaux de statistique à produire et diffuser des statistiques sur l'économie, l'environnement, les catastrophes, la problématique hommes-femmes, le handicap, la population et la société	4	Voir ci-dessus
Total partiel		9	
Total		13	